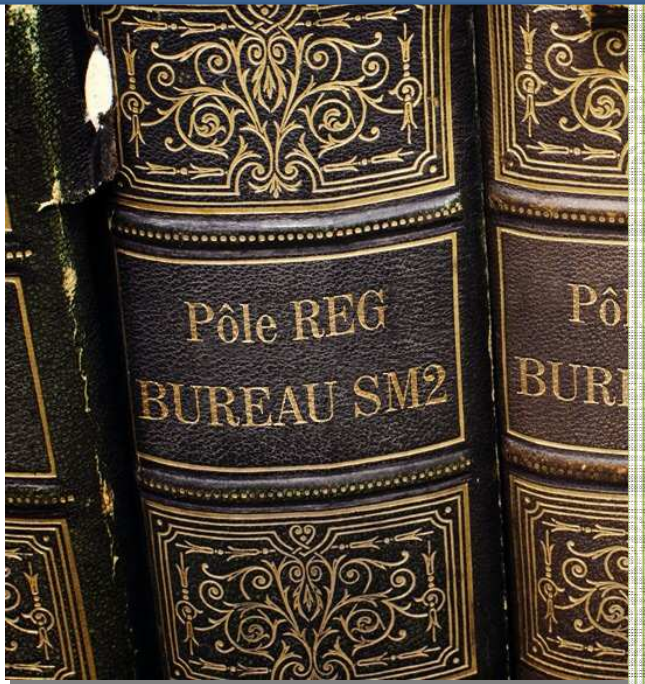


# Dispositions sanitaires et médicales



Édition du **7 novembre 1996**, parue au J.O. le **20 novembre 1996**  
A jour des arrêtés suivants :

Date de signature	Date de parution au JO	Numéro NOR	Référence CCS
02-05-02	05-05-02		
07-02-03	04-03-03		
23-01-04	14-03-04		
04-05-04	20-06-04		
27-04-06	13-06-06		
25-09-07	13-11-07		
16-09-09	26-09-09		
09-02-11	22-03-11		
23-12-15	30-12-15	DEVT1528777A	896/REG.14
18-12-17	28-12-17	TRAT1732749A	918/REG.09
21-06-18	17-07-18	TRAT1813778A	924/REG.05
09-05-2019	22-06-2019	TRAT1901090A	929/REG.03



## Sommaire

<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>3</b>
<b>CHAPITRE 217-1. DISPOSITIONS GENERALES .....</b>	<b>5</b>
ARTICLE 217-1.01 CHAMP D'APPLICATION .....	5
<b>CHAPITRE 217-2. SURVEILLANCE SANITAIRE DU NAVIRE - SOINS A BORD .....</b>	<b>6</b>
ARTICLE 217-2.01 SURVEILLANCE SANITAIRE DU NAVIRE .....	6
ARTICLE 217-2.02 MEDECINS EMBARQUES .....	6
ARTICLE 217-2.03 PERSONNEL INFIRMIER .....	6
ARTICLE 217-2.04 NAVIRES SANS MEDECIN .....	7
ARTICLE 217-2.05 FAMILIARISATION ET EXERCICES .....	7
<b>CHAPITRE 217-3. MATERIEL MEDICAL ET PRODUITS PHARMACEUTIQUES .....</b>	<b>8</b>
ARTICLE 217-3.01 OBLIGATIONS DES NAVIRES DE COMMERCE ET DE PECHE .....	8
ARTICLE 217-3.02 OBLIGATIONS DE L'ARMATEUR.....	8
ARTICLE 217-3.03 COMPOSITION ET REPARTITION DES DOTATIONS MEDICALES. ....	8
ARTICLE 217-3.04 ADAPTATION DES DOTATIONS MEDICALES. ....	9
ARTICLE 217-3.05 MEDICAMENTS RELEVANT D'UNE PRESCRIPTION MEDICALE.....	9
ARTICLE 217-3.06 PERSONNE RESPONSABLE DE LA DOTATION MEDICALE. ....	9
ARTICLE 217-3.07 DELIVRANCE DE LA DOTATION MEDICALE .....	9
ARTICLE 217-3.08 STOCKAGE DE LA DOTATION MEDICALE. ....	10
ARTICLE 217-3.09 NECESSAIRE A DESINFECTER .....	10
ARTICLE 217-3.10 EXAMEN ET CONTROLE DE LA DOTATION MEDICALE.....	10
<b>ANNEXE 217- 3.A.1. REPARTITION DES DOTATIONS MEDICALES A BORD DES NAVIRES DE COMMERCE ET DE PECHE.....</b>	<b>12</b>
I. NAVIRES NON AFFECTES AU TRANSPORT DE PASSAGERS : .....	12
II. NAVIRES AFFECTES AU TRANSPORT DE PASSAGERS .....	12
III. NAVIRES TRANSPORTANT DES MARCHANDISES DANGEREUSES .....	13
IV. NAVIRES SUPPORT DE PLONGEURS .....	13
<b>ANNEXE 217-3.A.2 COMPOSITION DES DOTATIONS MEDICALES.....</b>	<b>14</b>
AVERTISSEMENT .....	14
DOTATION A : MEDICAMENTS .....	14
DOTATION A : MATERIEL MEDICAL ET OBJETS DE PANSEMENT .....	17
DOTATION B : MEDICAMENTS.....	21
DOTATION B : MATERIEL MEDICAL ET OBJETS DE PANSEMENT .....	23
DOTATION B RESTREINTE : MEDICAMENTS.....	27
DOTATION B RESTREINTE : MATERIEL MEDICAL ET OBJETS DE PANSEMENT .....	29
DOTATION C : MEDICAMENTS.....	32
DOTATION C : MATERIEL MEDICAL ET OBJETS DE PANSEMENT .....	32
DOTATION C RESTREINTE :.....	34
<i>Médicaments</i> .....	34
<i>Matériel médical, objets de pansement</i> .....	34
COMPLEMENT PASSAGERS 1 : MEDICAMENTS .....	35
COMPLEMENT PASSAGERS 1 : MATERIEL MEDICAL ET OBJETS DE PANSEMENT.....	35
COMPLEMENT PASSAGERS 2 : MEDICAMENTS .....	35
COMPLEMENT PASSAGERS 2 : MATERIEL ET OBJETS DE PANSEMENT .....	37
COMPLEMENT PASSAGERS 3 : MEDICAMENTS .....	40
COMPLEMENT PASSAGERS 3 : MATERIEL MEDICAL ET OBJETS DE PANSEMENT.....	41
COMPLEMENT PASSAGERS 4 : MEDICAMENTS .....	43
COMPLEMENT PASSAGERS 4 : MATERIEL MEDICAL ET OBJETS DE PANSEMENT.....	44
<b>ANNEXE 217-3.A.3 MODELE DE REGISTRE DES MEDICAMENTS.....</b>	<b>45</b>
<b>ANNEXE 217-3.A.4 SAC MÉDICAL D'URGENCE .....</b>	<b>46</b>



SAC MÉDICAL D'URGENCE : MEDICAMENTS .....	47
SAC MÉDICAL D'URGENCE : MATERIEL.....	48
<b>ANNEXE 217-3.A.5 BON DE COMMANDE TYPE POUR CONSTITUTION / RENOUELEMENT DES DOTATIONS.....</b>	<b>50</b>
<b>ANNEXE 217-3.A.6 FICHE D'OBSERVATION DE TELE CONSULTATION .....</b>	<b>78</b>
<b>CHAPITRE 217-4. DOCUMENTS MEDICAUX.....</b>	<b>84</b>
ARTICLE 217-4.01 GUIDES MEDICAUX.....	84
ARTICLE 217-4.02 REGISTRE DES STUPEFIANTS.....	84
ARTICLE 217-4.03 CAHIER MEDICAL .....	84
ARTICLE 217-4.04 QUESTIONNAIRE EN CAS D'ACCIDENT.....	84
ARTICLE 217-4.05 FICHE D'OBSERVATION MEDICALE .....	84
<b>TABLE DES REFERENCES.....</b>	<b>85</b>



## Chapitre 217-1. DISPOSITIONS GENERALES

### Article 217-1.01 Champ d'application

*(modifié par arrêté du 25/09/07)*

Sauf disposition expresse contraire, la présente division s'applique à tous les navires, à l'exception des navires de plaisance, pour lesquels les divisions du volume 4 du présent règlement sont applicables.

## Chapitre 217-2. SURVEILLANCE SANITAIRE DU NAVIRE - SOINS A BORD

### Article 217-2.01 Surveillance sanitaire du navire

(arrêtés des 27/04/06 et 25/09/07)

1. Le service de santé des gens de mer est chargé de veiller à ce que, dans le cadre de la réglementation en vigueur, la sauvegarde de la santé des équipages et des personnes embarquées soit normalement assurée.
2. A cet effet il est informé de toutes les difficultés d'ordre sanitaire qui peuvent survenir à bord des navires.
3. Il peut, avec l'accord ou à la demande de l'autorité maritime, contrôler l'état des installations, des locaux d'habitation, les conditions de conservation des vivres et approvisionnements et tout ce qui, à bord du navire, concerne l'habitabilité, l'hygiène et les conditions de travail.
4. Il peut effectuer à bord toutes enquêtes ou études se rapportant à la santé au travail.
5. Lorsque la gravité d'un accident corporel ou le caractère répétitif de certains accidents fait décider d'une enquête à bord, le médecin des gens de mer est membre de la commission d'enquête.
6. Le contrôle des conditions d'hygiène applicables dans les locaux destinés à l'entreposage, à la préparation et à la distribution des denrées alimentaires à bord des navires est exercé par le service de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes selon les dispositions de l'[arrêté du 21 décembre 2009 relatif aux règles sanitaires applicables aux activités de commerce de détail, d'entreposage et de transport de produits d'origine animale et denrées alimentaires en contenant](#) et de l'[arrêté du 8 octobre 2013 relatif aux règles sanitaires applicables aux activités de commerce de détail, d'entreposage et de transport de produits et denrées alimentaires autres que les produits d'origine animale et les denrées alimentaires en contenant](#). Le représentant du service de santé des gens de mer est habilité à formuler des observations et prescriptions au titre du présent article lors des visites qu'il effectue à bord des navires.

### Article 217-2.02 Médecins embarqués

1. Tout navire dont l'effectif, équipage et passagers réunis, atteint le chiffre de 100 personnes et qui effectue soit une traversée dont la durée normale dépasse 48 heures, soit un voyage comportant des traversées successives dont la durée totale dépasse 7 jours doit avoir à bord un médecin. Ce médecin doit si possible être titulaire d'une formation ou avoir une expérience en médecine maritime ou en médecine d'urgence.

Il doit être embarqué un second médecin si cet effectif atteint le chiffre de 1 200 personnes et si le navire doit effectuer une traversée dont la durée normale dépasse 3 jours.

Les collectivités ou groupes de passagers (détachements militaires, émigrants, etc.) accompagnés d'une mission médicale n'entrent pas en ligne de compte pour le calcul de l'effectif

### Article 217-2.03 Personnel infirmier

1. Un infirmier ou une infirmière est obligatoirement embarqué sur les navires sur lesquels la présence d'un médecin est exigée en application de l'[article 217-2.02](#) ci-dessus. Au-delà de 600 personnes et par tranche supplémentaire équivalente, il est embarqué sur lesdits navires un infirmier ou infirmière supplémentaire.

Les collectivités ou groupes de passagers (détachements militaires, émigrants, etc.) accompagnés d'un infirmier ou d'une infirmière n'entrent pas en ligne de compte pour le calcul de l'effectif.

2. Les personnes affectées au service médical, en exécution du paragraphe 1, doivent être titulaires :
- soit du diplôme d'Etat d'infirmier ou d'infirmière,
  - soit, si l'intéressé est ressortissant d'un Etat membre de l'union européenne, d'un diplôme, certificat ou autre titre d'infirmier responsable des soins généraux définis selon les termes des articles L. 4311-3 et L. 4311-4 du code de la santé publique,
  - soit d'un brevet ou d'un certificat validé pour l'exercice en qualité « d'infirmier autorisé polyvalent » selon les termes de l'arrêté du 11 septembre 1984 relatif à la validation de titres pour l'exercice de la profession d'infirmier (titres militaires).

#### **Article 217-2.04 Navires sans médecin**

*(modifié par arrêté du 09/02/11)*

Pour les navires à bord desquels n'est pas embarqué un médecin, le capitaine est responsable des soins.

Il peut déléguer la pratique des soins, la maintenance et l'usage de la dotation médicale à un ou plusieurs membres de l'équipage ayant reçu la formation appropriée, réactualisée périodiquement, au moins tous les cinq ans.

#### **Article 217-2.05 Familiarisation et exercices**

Le responsable des soins à bord, les personnels chargés des soins d'urgence et les équipes d'intervention sont familiarisées avec :

1. les équipements
2. les procédures de l'aide médicale à bord et en mer.

Les exercices de relevage, de brancardage d'un blessé et les gestes des premiers secours doivent être conduits à une fréquence et de telle manière que l'équipage soit suffisamment entraîné et que les plans d'intervention puissent être affinés voire corrigés en tant que de besoin.

Tout membre de l'équipage doit être suffisamment exercé aux opérations qu'il doit effectuer au titre des responsabilités qui lui sont confiées dans le cadre de la prise en charge d'un blessé ou d'un malade à bord.

## Chapitre 217-3. MATERIEL MEDICAL ET PRODUITS PHARMACEUTIQUES

### Article 217-3.01 Obligations des navires de commerce et de pêche

*(arrêtés des 23/01/04 et 25/09/07)*

1. Tout navire de commerce ou de pêche possède en permanence à bord une dotation médicale composée de matériels, d'objets de pansement et de médicaments conforme aux dispositions du présent chapitre.

2. Pour les navires existants, en cas de modification de ces dotations, sauf mentions spéciales, les dispositions particulières suivantes sont adoptées :

- les anciens médicaments ayant leurs équivalents dans la nouvelle dotation ne sont remplacés qu'après usage ou lorsqu'ils sont arrivés à la date de péremption. Les médicaments nouveaux, qui n'ont pas leurs équivalents dans l'ancienne dotation, devront être mis en place dans un délai de 6 mois à compter de la date de la publication de l'arrêté modificatif de la présente division ;

- les matériels anciens sont remplacés par les matériels équivalents de la nouvelle dotation lorsqu'ils sont usés ou perdus ;

- les nouveaux matériels n'ayant pas leur équivalent dans l'ancienne dotation devront être mis en place dans un délai de 6 mois à compter de la date de la publication de l'arrêté modificatif de la présente division.

3. En cas de séjour occasionnel en zone impaludée à terre (carénage ou travaux) une prophylaxie antipaludéenne peut être indiquée : s'adresser au médecin des gens de mer ou à la consultation de médecine des voyages (centre de vaccinations de certains hôpitaux) qui conseillera éventuellement sur les médicaments à embarquer.

4. En outre, lorsqu'un navire transporte des marchandises dangereuses telles que définies dans le livre quatrième du présent règlement, la dotation médicale est complétée, en tant que de besoin, par les antidotes correspondants qui sont indiqués dans le « guide des soins médicaux d'urgence à donner en cas d'accidents dus à des marchandises dangereuses » (G.S.M.U.) édité par l'Organisation Maritime Internationale (O.M.I.).

### Article 217-3.02 Obligations de l'armateur

L'embarquement, le renouvellement et la maintenance de la dotation médicale prévue à bord d'un navire sont de la responsabilité de l'armateur sans entraîner de charge financière pour les salariés ; celui-ci fait en sorte d'assurer, en fonction des voyages auxquels il affecte le navire, la conformité de la dotation médicale de bord aux dispositions du présent chapitre ; il veille, par ailleurs, à ce que la dotation médicale soit maintenue en bon état et complétée et/ou renouvelée dès que possible et dans tous les cas en tant qu'élément prioritaire lors des procédures normales de ravitaillement.

En cas d'urgence médicale, constatée par le capitaine après avoir recueilli, dans toute la mesure du possible, un avis médical, il est de la responsabilité de l'armateur que soient rendus disponibles le plus rapidement possible les médicaments, le matériel médical et les antidotes qui sont nécessaires mais non présents à bord.

### Article 217-3.03 Composition et répartition des dotations médicales.

1. La dotation médicale requise à bord d'un navire est déterminée par la navigation pratiquée, le nombre et la qualité des personnes présentes à bord et par l'éloignement des secours médicaux.



2. La répartition des différentes dotations médicales est fixée en [annexe 217-3.A.1](#), leur composition en [annexe 217-3.A.2](#).

#### **Article 217-3.04 Adaptation des dotations médicales.**

Sous réserve d'une mesure équivalente, le chef du centre de sécurité peut adapter sur avis du médecin chef régional des gens de mer et en tant que de besoin, la dotation médicale du navire pour tenir compte de conditions particulières relatives à ses installations, à la navigation effectuée et aux personnes transportées.

#### **Article 217-3.05 Médicaments relevant d'une prescription médicale.**

A bord des navires sans médecin, sauf cas de force majeure, les médicaments relevant de la réglementation des stupéfiants, de la réglementation de la liste I ou de celle de la liste II ne peuvent être utilisés que sur prescription médicale.

#### **Article 217-3.06 Personne responsable de la dotation médicale.**

*(modifié par arrêté du 09/02/11)*

Lorsqu'il n'est pas embarqué de médecin, la détention et la gestion de la dotation médicale, notamment des médicaments contenant des substances vénéneuses, sont placées sous la responsabilité du capitaine. Seuls l'usage ou la maintenance peuvent être délégués à la personne ayant la pratique des soins. Cette responsabilité incombe d'office au médecin embarqué lorsqu'il existe.

#### **Article 217-3.07 Délivrance de la dotation médicale**

*(créé par arrêté du xx/01/2019)*

1. Conformément à l'article R5132-6-1 du Code de santé publique, les pharmaciens d'officine peuvent délivrer aux entreprises maritimes exploitants de navires les médicaments inscrits sur les dotations médicales prévues par le règlement annexé au présent arrêté, sur présentation, par le pharmacien ou le médecin, ou à défaut le directeur de l'armement, attaché à l'entreprise maritime, et responsable de la détention des médicaments, du bon de commande prévu à la division 217 et à la division 241 dudit règlement.

Ils peuvent également délivrer à ces entreprises des médicaments classés comme stupéfiants, sur présentation du bon de commande précité comportant une ordonnance sécurisée rédigée conformément à la réglementation en vigueur.

2. Conformément à l'article L5126-5 du Code de la santé publique, les pharmacies des établissements de santé et des groupements de coopération sanitaire peuvent approvisionner en médicaments réservés à l'usage hospitalier les officines dans le cadre d'approvisionnement des entreprises maritimes exploitantes de navires et sur présentation du bon de commande correspondant.

Ces médicaments peuvent être fournis sous forme déconditionnée.

3. Conformément à l'article R5124-45 du Code de santé publique, les grossistes-répartiteurs autorisés au titre du 5° de l'article R. 5124-2 du même code fournissent, en effectuant un suivi individualisé des lots et, s'il y a lieu, leur retrait, aux entreprises maritimes exploitants de navires soumis à l'obligation de détention de dotations médicales à leur bord, les médicaments inscrits sur les dotations médicales prévues par le règlement annexé au présent arrêté, sur présentation, par le pharmacien ou le médecin responsable de la détention des médicaments attaché à l'entreprise maritime ou, à défaut, par le directeur de l'armement attaché à l'entreprise maritime, et responsable de la détention des médicaments, du bon de commande prévu à la division 217 et à la division 241 de ce règlement.

### **Article 217-3.08 Stockage de la dotation médicale.**

*(modifié par arrêté du 25/09/07)*

1. A l'exception des produits pharmaceutiques conservés par le froid, tels que les vaccins, et placés en conditionnement étanches en chambre froide à + 4 degrés C, les dotations médicales sont conservées à l'infirmerie ou à l'hôpital du bord dans les conditions prévues aux articles 215-1.12 et 215-1.17 du présent règlement.

2. Lorsqu'un tel local n'existe pas, la dotation médicale est conservée dans une ou plusieurs armoires ou dans des coffres rigides et étanches à l'eau, réservés à cet usage exclusif et placés dans un endroit d'accès facile.

3. Les objets et les médicaments qui composent la dotation médicale du navire sont disposés avec ordre dans les armoires et coffres, de manière à demeurer identifiables au simple regard et sans délai. Il est recommandé de classer les médicaments réservés à une prescription médicale (listes I et II) par familles thérapeutiques (cardiologie, gastro-entérologie...) et de les ranger séparément des médicaments d'usage courant, classés par indications (douleurs, diarrhée...).

4. Les flacons et tous récipients contenant des médicaments doivent porter de façon très lisible le nom générique des produits qu'ils renferment. Tous ceux qui contiennent des produits destinés à l'usage externe doivent porter, de façon très apparente, la mention « Pour l'usage externe seulement ».

Il est formellement interdit d'utiliser des bouteilles de type courant pour contenir des solutions médicamenteuses.

5. Les armoires et les coffres sont munis d'une serrure individuelle fermant à clef. Les clefs sont détenues par le responsable des soins à bord. Leurs doubles sont placés dans une boîte vitrée pour n'être utilisés qu'en cas d'urgence.

6. L'une des armoires possède un compartiment intérieur muni d'une fermeture à clef indépendante, réservé aux médicaments classés « stupéfiants ». Seul le responsable des soins à bord en détient la clef.

Lorsque ce compartiment intérieur n'existe pas, le responsable des soins à bord conserve ces médicaments dans son coffre personnel.

7. La liste du contenu des armoires et des coffres réservés à la dotation médicale, est apposée de façon à demeurer visible sur le panneau d'ouverture.

8. Un registre, annexé à la liste du contenu des armoires et établi selon le plan indiqué en [annexe 217-3.A.3](#), est tenu à jour des entrées et des sorties ainsi que des dates de péremption pour servir d'inventaire permanent.

Il est signé du capitaine du navire après toute mise à jour et reçoit le visa de l'Autorité compétente pour la délivrance des titres et certificats de sécurité, après que cette dernière se soit assurée :

- que les conditions de conservation de la dotation à bord sont bonnes,
- que le contrôle annuel a été réalisé et qu'il confirme la conformité de la dotation et le respect des dates de péremption.

### **Article 217-3.09 Nécessaire à désinfecter**

Tout navire qui, habituellement, effectue des traversées d'une durée égale ou supérieure à quarante huit heures et embarque plus de 100 personnes, est pourvu d'un nécessaire à désinfecter.

### **Article 217-3.10 Examen et contrôle de la dotation médicale.**

1. Lors de la délivrance, du visa ou du renouvellement des titres de sécurité, un représentant du service de santé des gens de mer ou, à défaut, la pharmacie française en charge de l'approvisionnement du navire, s'assure lors d'un contrôle annuel :

- que la dotation médicale est conforme aux prescriptions de la présente division ;

- que le document de contrôle prévu à l'[article 217-3.08](#) § 7 confirme la conformité de la dotation avec ces prescriptions ;
- que les conditions de conservation de la dotation sont bonnes ;
- que les éventuelles dates de péremption des médicaments sont respectées.

2. La dotation médicale peut être contrôlée à la diligence du service de santé des gens de mer.

3. Ces visites ont lieu à bord, en présence du capitaine ou de son délégué et du médecin du navire quand il en est embarqué un, exception faite du cas où le contrôle de la dotation médicale est assuré par une pharmacie ;

le cas échéant, c'est la commission de visite périodique ou la société de classification, selon que les titres et certificats sont délivrés ou non par l'administration au titre de l'article 3-1 du [décret n° 84-810 modifié du 30 août 1984](#), qui s'assure des conditions satisfaisantes de conditionnement de la dotation à bord du navire.

# ANNEXE 217- 3.A.1. REPARTITION DES DOTATIONS MEDICALES A BORD DES NAVIRES DE COMMERCE ET DE PECHE

(arrêtés des 23/01/04 et 25/09/07)

## I. Navires non affectés au transport de passagers :

Tout navire de charge ou de pêche possède l'une des dotations médicales indiquées ci-après :

- 1) **DOTATION MEDICALE A** : quantités fixées à l'annexe 2 pour 25 marins<sup>1</sup> :
  - Navires pratiquant la navigation sans limitation de durée ni de destination.
- 2) **DOTATION MEDICALE B** : sans référence à l'effectif embarqué :
  - Navires s'éloignant à plus de 20 milles marins mais jamais à plus de 150 milles marins du port le plus proche médicalement équipé de façon adéquate. Cette catégorie est étendue aux navires s'éloignant jusqu'à 200 milles marins du port le plus proche médicalement équipé de façon adéquate, sous réserve d'être en permanence dans le rayon d'action des moyens d'évacuation médicale hélicoptérée ;
  - Remorqueurs de haute mer non armés en 1<sup>ère</sup> catégorie de navigation ;
  - Vedettes d'assistance et de surveillance armées en 2<sup>e</sup> catégorie de navigation.

Les navires armés en deuxième catégorie restreinte de navigation et ne s'éloignant pas à plus de 60 milles marins des côtes embarquent une dotation B restreinte.

- 3) **DOTATION MEDICALE C** : sans référence à l'effectif embarqué :
  - Navires ne s'éloignant pas à plus de 20 milles marins des côtes.

Un navire restant moins de 24 heures à la mer embarque une dotation C restreinte.

- 4) Les navires armés en 5<sup>ème</sup> catégorie de navigation embarquent la dotation médicale suivante :

Article	Présentation	Quantité
Coussin hémostatique	type CHUT ®	1
Sutures cutanées adhésives	8 x 75 mm	2 pochettes de 3
Pansement adhésif stérile	assortiment 3 tailles	1 boîte
Sparadrap		1 boîte
Compresses stériles	Paquet de 5	2
Bande de crêpe	400 x 5 cm – type velpeau ®	2
Ciseaux universels	unité	1 paire
Chlorhexidine	en administration locale - solution aqueuse 0,2% - flacon 5 ml	2 à 16 (selon le nombre de marins)
Paracétamol lyophilisat	voie orale - 500 mg	1 boîte
Gel antiseptique hydroalcoolique	Flacon 100 ml	1
Sérum physiologique en dosette		1 boîte
Gants d'examen, non stériles		Paire L et M

## II. Navires affectés au transport de passagers

Les navires à passagers possèdent la dotation médicale requise des navires sans passager dans des conditions identiques de navigation, augmentée d'une dotation complémentaire :

<sup>1</sup> Pour un effectif de marins habituellement embarqués différent du nombre indiqué comme base de calcul, les quantités de médicaments et de matériel médical à embarquer sont déterminées à l'aide des règles suivantes, exception faite des articles prévus en unique exemplaire :

Augmentation des quantités de 50 % par multiple entier du nombre indiqué comme base de calcul, sans dépasser deux dotations ;

Diminution des quantités de 50 % pour un effectif inférieur à la moitié du nombre indiqué comme base de calcul ; arrondi au chiffre supérieur des valeurs entières.

- 1) **DOTATION MEDICALE COMPLEMENTAIRE P 1 :**
  - Navires d'une jauge brute supérieure ou égale à 500 à l'exception des navires visés ci-après aux paragraphes 2, 3 et 4.
- 2) **DOTATION MEDICALE COMPLEMENTAIRE P 2 :**
  - Navires rouliers mixtes restant entre 6 et 24 heures à la mer.
- 3) **DOTATION MEDICALE COMPLEMENTAIRE P 3 :**
  - Navires transbordeurs du Pas-de-Calais et autres navires à passagers pouvant se trouver à plus d'une heure et moins de six heures d'un port.
- 4) **DOTATION MEDICALE COMPLEMENTAIRE P 4 :**
  - Navires à passagers ne se trouvant jamais à plus d'une heure d'un port.
  - Les dotations P1, P2 et P3 sont complétées par un défibrillateur automatisé externe, de 2 sets d'électrodes et d'un tapis isolant permettant la mise en œuvre d'une défibrillation cardiaque à bord.

Lorsqu'un navire doté d'une dotation P4, est autorisé à transporter 400 passagers et plus, sa dotation réglementaire est complétée du même matériel.

### III. Navires transportant des marchandises dangereuses

En cas de transport d'une ou de plusieurs des matières dangereuses énumérées dans la dernière édition du code maritime international des marchandises dangereuses de l'OMI (Code IMDG), y compris lorsqu'elles sont embarquées à l'état de déchets ou de résidus de cargaison, la dotation médicale est complétée de manière qu'elle comprenne l'ensemble des antidotes prévus par la dernière édition du guide des soins médicaux d'urgence à donner en cas d'accidents dus à des marchandises dangereuses (GSMU).

### IV. Navires support de plongeurs

En plus de la dotation médicale réglementaire, tout navire ayant des plongeurs professionnels à bord est équipé en permanence d'une trousse de secours plongée, composée de :

Article	Présentation	Quantité	Remarques
<b>Oxygène médical</b>	bouteille à 200 bars d'une capacité suffisante pour atteindre ou attendre les secours. (NB : 2l à 200b avec un débit de 15l/mn permet un traitement d'une durée de 25mn)	1	bouteille munie d'un robinet avec manodétendeur-débitmètre de 0 à 15 L. / min et prises normalisées
<b>Insufflateur manuel avec réservoir à oxygène</b>	unité	1	Ballon auto remplisseur à valve unidirectionnelle type Ambu®
<b>Masque facial pour insufflateur manuel, taille 5 (Adulte)</b>	unité	1	usage unique
<b>Masque à oxygène à haute concentration (Adulte) avec tubulure</b>	unité	1	usage unique
<b>Bouteille d'eau plate d'un litre</b>	unité	1	
<b>Plan de secours</b>	unité	1	

## ANNEXE 217-3.A.2 COMPOSITION DES DOTATIONS MEDICALES

(arrêtés des 02/05/02, 07/02/03, 23/01/04, 04/05/04 27/04/06, 25/09/07, 16/09/09, et nn/01/19)

### AVERTISSEMENT

1. Les médicaments inscrits dans la première colonne des listes ci-dessous sont susceptibles de modifications ou de précisions par suite de l'évolution de la pharmacopée ou de progrès thérapeutiques. Ces modifications ou précisions sont fixées par instruction après avis de la commission centrale de sécurité.
2. Le procès-verbal de la commission, valant instruction, est disponible auprès des centres de sécurité des navires et des services de santé des gens de mer.
3. Certains matériels médicaux et objets de pansement cités peuvent être remplacés par des équivalents si le marché le permet.
4. Sauf cas de force majeure, les médicaments relevant de la réglementation des stupéfiants, de la réglementation de la liste I ou de celle de la liste II ne peuvent être utilisés que sur prescription médicale.

### DOTATION A : Médicaments

Dénomination commune internationale	Voie d'administration	Forme composition	Quantité	Liste
<b>1. Cardiologie</b>				
Acide acétylsalicylique	orale	sachet 300 mg	20	
Atropine	parentérale	ampoule 0,5 mg / 1 ml	10	I
Epinéphrine	parentérale	ampoule 1 mg / 1 ml	10	I
Furosémide	parentérale	ampoule 20 mg / 2 ml	10	II
Trinitrine	sublinguale	flacon pulvérisation 0,15 mg / dose	2	II
Isosorbide dinitrate	orale	comprimé 20 mg	60	II
Nitrendipine	orale	comprimé 10 mg	28	I
Aténolol	orale	comprimé 50 mg	28	I
Ticagrelor	orale	comprimé 90 mg	60	I
Amiodarone	orale	comprimé 200 mg	30	I
Amiodarone	parentérale	ampoule 150 mg / 3 ml	3	I
Enoxaparine sodique	sous-cutanée	seringue préremplie 10 000 UI antiXa / 1 ml	10	I
<b>2. Gastro-Entérologie</b>				
Hydroxydes d'aluminium et de magnésium	orale	sachet suspension 460 mg, 400 mg	120	
Diosmectite	orale	sachet 3 g	60	
Macrogol 4000	orale	sachet 4 g	40	
Carraghénates – Dioxyde titane - Oxyde de zinc	rectale	suppositoire	24	
Carraghénates – Dioxyde titane – Oxyde de zinc -Lidocaïne 2%	rectale	crème - tube 20 g	2	
Lavement hydrogénophosphates	rectale	unidose 130 ml	4	
Métopimazine	orale	lyophilisat oral 7,5 mg	16	II
Racécadotril	orale	gélule 100 mg	60	II

Dénomination commune internationale	Voie d'administration	Forme composition	Quantité	Liste
Oméprazole	orale	comprimé 20 mg	28	II
Ondansetron	parentérale	ampoule 4 mg / 2 ml	4	I
<b>3. Antalgiques - Antipyrétiques - Antispasmodiques – Anti-inflammatoires</b>				
Paracétamol	sublinguale	lyophilisat oral 500 mg	32	
Paracétamol	orale	gélule 500 mg	100	
Phloroglucinol	sublinguale	lyophilisat oral 80 mg	30	
Colchicine	orale	comprimé 1 mg	40	I
Kétoprofène	orale	comprimé 100 mg LP	60	II
Kétoprofène	parentérale (intra-musculaire)	ampoule 100 mg / 2 ml	2	II
Tramadol	orale	comprimé orodispersible 50 mg	60	I
Morphine chlorhydrate	parentérale	ampoule 10 mg / 1 ml	10	Stupéfiant
Naloxone	parentérale	ampoule 0,4 mg / 1 ml	10	I
<b>4. Psychiatrie - Neurologie</b>				
Dimenhydrinate	orale	comprimé 50mg	30	
Hydroxyzine	orale	comprimé 25 mg	30	I
Zopiclone	orale	comprimé 7,5 mg	42	I
Escitalopram	orale	comprimé 5 mg	28	I
Diazépam	orale	comprimé 5 mg	40	I
Diazépam	parentérale	ampoule 10 mg / 2 ml	6	I
Loxapine	parentérale	ampoule 50 mg / 2 ml	10	I
<b>5. Allergologie</b>				
Desloratadine	orale	comprimé 5 mg	14	II
Prednisolone	sublinguale	lyophilisat 20 mg	40	I
Méthylprednisolone	parentérale	ampoule 40 mg / 2ml	5	I
<b>6. Pneumologie</b>				
Acétylcystéine	orale	sachet 200 mg	20	
Salbutamol	inhalation	flacon pressurisé 100 µg/dose - 200 doses	2	I
Terbutaline	parentérale	ampoule 0,5 mg / 1 ml	8	I
Terbutaline	nébulisation	unidose 5 mg / 2 ml	20	I
Ipratropium bromure	nébulisation	unidose 0,5 mg / 2 ml	20	I
<b>7. Maladies infectieuses</b>				
Amoxicilline	orale	gélule 500 mg	48	I
Amoxicilline Acide Clavulanique	orale	comprimé 500 mg - 62,5 mg	96	I
Azithromycine	orale	comprimé 250 mg	12	I
Ceftriaxone	parentérale (intra-musculaire)	ampoule 1g / 3,5 ml	6	I
Gentamicine	parentérale	ampoule 160 mg / 2 ml	4	I
Levofloxacin	orale	comprimé 500 mg	20	I
Métronidazole	orale	comprimé 500 mg	20	I
Valaciclovir	orale	comprimé 500 mg	42	I
Albendazole	orale	comprimé 400 mg	4	I
Ivermectine	orale	comprimé 3 mg	24	II
Oseltamivir	orale	gélule 75 mg	60	I
Vaccin Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite (inactivé adsorbé)	parentérale	seringue préremplie 0,5 ml	2	
<b>8. Gynécologie</b>				
Econazole	vaginale	ovule 150 mg LP	2	
Misoprostol	orale	comprimé 200 µg	8	I
Acide Tranexamique	orale	ampoule buvable 1 g / 10 ml	10	I
<b>9. Réanimation</b>				
Soluté de réhydratation	orale	sachet 7 g	40	

Dénomination commune internationale	Voie d'administration	Forme composition	Quantité	Liste
orale				
Chlorure de sodium	parentérale	solution pour perfusion 0,9% 500 ml	6	
Bicarbonate de Sodium	parentérale	solution pour perfusion 1,4% 500 ml	1	
Glucose	parentérale	Solution pour perfusion 5 % 500 ml	3	
Hydroxyéthylamidon 130 000	parentérale	solution pour perfusion 500 ml	3	
Glucose hypertonique	parentérale	ampoule 30 % - 10 ml	4	
Chlorure de Potassium	orale	comprimé 600 mg	30	
Eau pour préparation injectable	parentérale	ampoule 20 ml	10	
<b>10. Dermatologie</b>				
Chlorhexidine	locale	solution aqueuse 0,2 % unidose 5ml	48	
Chlorhexidine	locale	solution alcoolisée 0,5 % flacon 125 ml	2	
Hexamidine – Chlorhexidine - Chlorocrésol	locale	solution moussante - 10 mg, 0,5 mg, 300 mg /100 ml flacon 250 ml	2	
Vaseline stérilisée	locale	pommade – tube 20 g	10	
Sulfadiazine argentique	locale	crème - tube 50 g	4	
Econazole	locale	crème – tube 30 g	3	
Ecran solaire	locale	crème IP ≥ 30 - tube	4	
Malathion	locale	lotion 0,5% - flacon 100 ml	2	
Benzoate de benzyle	locale	émulsion 10% - flacon 125 ml	4	
Mupirocine	locale	pommade 2 % - tube 15 g	3	I
Bétaméthasone	locale	crème 0,1 % - tube 15 g	2	I
<b>11. Ophtalmologie</b>				
Acide Borique - Borate de Sodium	oculaire	collyre 18 mg – 12 mg / ml unidose 10 ml	24	
Hexamidine	oculaire	collyre 0,1 % - flacon 0,6 ml	20	
Dexaméthasone - Oxytetracycline	oculaire	pommade ophtalmique 0,267 mg – 1,333 mg unidose	24	I
Rifamycine	oculaire	pommade ophtalmique 1 000 000 UI / 100 g – tube de 5 g	2	I
Ciprofloxacine	oculaire	collyre 0,3 % - flacon 5 ml	2	I
Indométacine	oculaire	collyre 0,1% - unidose 0,35 ml	20	I
Aciclovir	oculaire	pommade 3 % - tube 4,5 g	1	I
Atropine	oculaire	collyre 0,5% - flacon 10 ml	1	I
Isopto-pilocarpine	oculaire	collyre 2 % - flacon 10 ml	1	
Oxybuprocaine chlorhydrate	oculaire	collyre 1,6 mg / 0,4 ml, unidose	20	I
Fluoresceïne	oculaire	collyre 0,5 % - unidose 0,4 ml	5	
Acétazolamide	orale	comprimé 250 mg	24	I
<b>12. Oto-Rhino-Laringologie et Stomatologie</b>				
Sérum physiologique	locale	NaCl 9% - unidose 5 ml	20	
Xylène	locale	solution auriculaire 500 mg / 10 ml	1	
Phénazone - Lidocaïne	locale	solution auriculaire 16 g / 15 ml	1	
Ofloxacin	locale	solution auriculaire 1,5 mg - unidose 0,5 ml	20	I
Chlorhexidine –	bain de bouche	solution 0,5 ml - 0,5 g-	12	



Dénomination commune internationale	Voie d'administration	Forme composition	Quantité	Liste
Chlorobutanol		flacon 100 ml		
Amyléine Chlorhydrate Lévomenthol	dentaire	solution gingivale - 0,80 g, 0,80 mg/ flacon 4	2	
<b>13. Anesthésiques locaux</b>				
Lidocaïne	locale	solution injectable 1 % - flacon 20 ml	5	II
Lidocaïne Prilocaine	locale	patch - pansement adhésif cutané 5%	2	II
<b>14. Prévention et traitement du paludisme : ces médicaments ne sont à emporter que si le navire navigue en zone à risque de paludisme.</b>				
Test de Détection Rapide de Plasmodium dans le sang par immuno-chromatographie HRP2 et Pan-LDH		Type : - Core Malaria® - Now® ICT Malaria - Palutop+ 4®	1 kit 25 tests	
Pipéraquline - Arténimol	orale	comprimé 320 mg, 40 mg	12	I
Quinine	parentérale	ampoule 250 mg, 2 ml	12	I
Atovaquone - Proguanil	orale	comprimé 250 mg, 100 mg	12	I
<b>15. Accidents d'exposition au sang : Recommandé après évaluation du risque</b>				
Lamivudine - Zidovudine	orale	comprimé 150mg, 300mg	6	I
Lopinavir - Ritonavir	orale	comprimé 200mg, 50mg	12	

### DOTATION A : Matériel médical et objets de pansement

Article	Présentation	Quantité	Remarques
<b>1. Matériel de réanimation</b>			
Défibrillateur Automatisé Externe	unité	1	avec 2 sets d'électrodes et 1 tapis isolant
Oxygène médical	bouteille de 5 l 200 bars	2	bouteille munie d'un robinet avec manodétendeur-débitmètre de 0 à 15 L. / min et prises normalisées
Insufflateur manuel avec réservoir à oxygène	unité <sup>2</sup>	1	Ballon auto remplisseur à valve unidirectionnelle type Ambu®
Masque facial pour insufflateur manuel, taille 5 (adulte)	unité <sup>2</sup>	2	usage unique
Canule oro-pharyngée taille 4 (adulte)	unité <sup>2</sup>	1	type Guedel®
Aspirateur de mucosité fonctionnant à pied, à main ou de façon automatique, avec tuyau d'aspiration	unité <sup>2</sup>	1	type Ambu® Twin Pump
Sonde d'aspiration buccale	unité <sup>2</sup>	2	CH 26
Masque à oxygène à haute concentration (adulte) avec tubulure	unité <sup>2</sup>	2	usage unique
Masque aérosol pour nébulisation de médicaments (adulte) avec tubulure	unité	2	usage unique
<b>2. Pansements et matériel de suture</b>			
Set à Pansement : - 1 paire de ciseaux droits à bouts pointus - 1 Champ stérile non troué - 1 Pince Kocher - 1 Pince anatomique à mors fins - 1 pince à disséquer à griffes - Compresses stériles	set stérile	5	usage unique
Compresse de gaze non stérile	paquet de 100	2	
Compresse de gaze stérile	paquet de 5	20	taille moyenne

<sup>2</sup> Matériels à ranger dans le sac d'intervention.

Article	Présentation	Quantité	Remarques
Pansement adhésif stérile étanche	boîte	5	assortiment 3 tailles
Pansement absorbant stérile (type américain)	unité	20	15 cm x 20 cm
Coton hydrophile	paquet 100 g	2	
Bande de crêpe (10 cm)	rouleau 4 m	4	type Velpeau®
Bande auto-adhésive (10 cm)	rouleau 4 m	4	type Coheban®
Bande de gaze tubulaire avec applicateur	rouleau 5 m	1	pour pansement de doigt
Épingle de sûreté	sachet de 12	2	
Sparadrap	rouleau	5	
Mèche de gaze stérile (2 cm x 5 m)	flacon stérile	2	
Tulle gras (10 cm x 10 cm)	boîte de 10	2	
Compresses hydrogel 40 cm x 55 cm	unité	1	type BurnAid®
Compresses hydrogel 20 cm x 20 cm	unité	2	type BurnAid®
Drap stérile pour brûlé	unité	2	taille 0,7 x 2,5 m (Type Métalline®)
Sutures cutanées adhésives (6 mm x 75 mm)	pochette de 3	10	
Agrafeuse à peau	unité	2	type Precise 3 M® usage unique
Ote-agrafe	unité	2	type 3 M® - usage unique
Set à suture stérile comprenant : - 1 porte aiguille métallique - 1 ciseau 10 cm - 1 pince à griffe métallique - 5 compresses 5 cm x 5 cm - 1 champ troué - 1 champ non troué	unité	5	usage unique
Aiguille sertie courbe à fil synthétique n° 4/0 – 1,5 Déc/Met	unité	2	non résorbable
Aiguille sertie courbe à fil synthétique n° 3/0 – 2 Déc/Met	unité	2	non résorbable
<b>3. Instruments</b>			
Ciseaux universels	unité	1	type Jesko®
Rasoir	unité	10	usage unique
Lancette ophtalmique en éponge triangulaire	unité	10	pour ablation corps étranger cornéen - usage unique
Bistouri lame n°11	unité	4	usage unique
Bistouri lame n°15	unité	1	usage unique
Pince hémostatique à griffes	unité <sup>2</sup>	2	type "Halstead"
Set Hémorragie comprenant : - Garrot Tourniquet - Pansement compressif - Bande granulés hémostatiques	unité <sup>2</sup>	1	set type 4BC® bande type Chito-SAM®
Set dentaire stérile comprenant : - 1 Miroir - 1 Précelle - 1 Sonde n°6 - 1 Ecarteur - 1 Spatule de bouche - 1 Bloc à spatuler	set stérile	2	usage unique (type DentaNurse®)
Ciment d'obturation temporaire de longue durée, à l'oxyde de zinc/ eugénol renforcé de résine	unité	2	type IRM®
<b>4. Matériel d'examen et de surveillance médicale</b>			
Tensiomètre	unité <sup>2</sup>	1	automatique à brassard huméral
Stéthoscope	unité <sup>2</sup>	1	
Oxymètre de pouls	unité <sup>2</sup>	1	
Thermomètre médical digital	unité	1	à utilisation axillaire, buccale et rectale

Article	Présentation	Quantité	Remarques
Thermomètre hypothermique	unité	1	mesure jusqu'à 25° C
Lecteur de glycémie capillaire	unité <sup>2</sup>	1	
Bandelettes réactives pour glycémie capillaire (compatible avec lecteur)	boîte <sup>2</sup>	1	avec lancettes capillaires sécurisées, conditionnées à l'unité et non en barillet
Bandelettes réactives pour examen d'urines	flacon	1	recherche protéines, glucose, sang, acétone, nitrites, leucocytes
Test de Diagnostic Rapide des angines à Streptocoque groupe A	25 tests	1	type Streptatest®
Test de grossesse	unité	2	
Abaisse langue	unité	50	usage unique
Lampe stylo avec capuchon pour lumière bleue	unité	1	pour recherche corps étranger oculaire
Loupe incassable	unité	1	
Otoscope multi-usages (oreilles-nez)	unité	1	
Spéculum auriculaire universel	kit de 250	1	usage unique diamètre 4 mm
Lampe spot pour éclairage du champ opératoire	unité	1	
<b>5. Matériel d'injection, de perfusion, de ponction et de sondage</b>			
Aiguille à injection sous-cutanée stérile (25 G – 0,5 x 16)	unité	10	usage unique
Aiguille à injection intra-musculaire stérile (21 G – 0,8 x 40)	unité	10	usage unique
Aiguille à injection intra-veineuse stérile (23 G – 0,6 x 25)	unité	10	usage unique
Aiguille à injection stérile (19 G – 1,1 x 40) : trocart	unité	20	usage unique
Cathéter intra-veineux court 20 G	unité	5	usage unique
Cathéter intra-veineux court 18 G	unité	5	usage unique
Cathéter intra-veineux court 16 G	unité	2	usage unique
Seringue 5 ml	unité	20	usage unique
Seringue 10 ml	unité	20	usage unique
Nécessaire à perfusion	set stérile	5	tubulure avec site d'injection et robinet 3 voies
Garrot en caoutchouc pour voie veineuse	unité	2	
Champ adhésif transparent (10 cm x 14 cm)	unité	10	fixation de cathéter
Potence à perfusion	unité	1	
Set de sondage urétral	unité	2	type MEDISSET® Sondage Urinaire
Sonde urinaire de Foley	unité	1	16 - 40 cm
Sonde urinaire de Foley	unité	1	18 - 40 cm
Poche collectrice d'urines	unité	2	usage unique
Trocart pour drainage urinaire percutané	set stérile	1	cathéter sus-pubien
Canule rectale	unité	2	usage unique
<b>6. Matériel médical général</b>			
Sac d'intervention	unité <sup>2</sup>	1	pour transport du matériel d'urgence et de réanimation
Gel antiseptique hydroalcoolique pour la peau saine	flacon 500 ml	1	pour antisepsie des mains
Gants d'examen non stériles	boîte de 100	1	taille M et L
Gants de chirurgie poudrés stériles	paire	20	taille 7,5 et 8,5
Masque facial de chirurgie	unité	10	usage unique
Blouse chirurgicale stérile	unité	4	usage unique
Brosse à antisepsie	unité	2	usage unique
Collecteur d'aiguilles	unité	1	0,45 litre
Sac de Déchet d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI)	rouleau de 25	2	taille 20 L

Article	Présentation	Quantité	Remarques
Urinal pour homme	unité	1	
Bassin de commodité	unité	1	
Vessie à glace en caoutchouc	unité	1	
Couverture de survie	unité	4	usage unique
Préservatifs	unité	100	
Housse mortuaire	unité	1	
Sac en plastique	unité	2	petite dimension pour conservation dans la glace de pièces anatomiques d'amputation
<b>7. Matériel d'immobilisation et de contention</b>			
Attelle en aluminium malléable pour doigt	unité	2	
Attelle /orthèse rigide poignet/main	unité	2	type Axmed® ou Lépine® (modèle bilatéral)
Echarpe de contention et d'immobilisation épaule - bras	unité	1	type Axmed®
Attelle complète de jambe	unité	2	attaches rapides velcro
Cannes anglaises	paire	1	
Orthèse de cheville rigide	unité	1	type Active Axmed® (modèle bilatéral)
Collier pour immobilisation cervicale rigide	set de 3 tailles	1	set de 3 tailles ou réglable
Attelle cervico-thoracique	unité	1	type KED®
Civière polyvalente treuillable	unité	1	type Bellisle® avec dispositif de contention
Bande adhésive élastique (10 cm)	rouleau	1	
Suspensoir avec sangles	unité	1	Taille médiane
<b>8. Documentation</b>			
Registre de médicaments	unité	1	
Bon de commande pré-imprimé Dotation A	unité	1	
Guide des spécialités pharmaceutiques	unité	1	type Vidal de la famille - Guide de l'automédication
Fiche d'observation médicale	unité <sup>3</sup>	20	pour téléconsultation
Guide médical de bord	unité	1	
Cahier médical	unité	1	
<b>9. Trousse de premiers secours<sup>3</sup></b>			
Compresse de gaze stériles	paquet de 5	2	taille moyenne
Chlorhexidine – Solution aqueuse	unidose 0,2 %	2	
Coussin Hémostatique	unité	1	type CHUT®
Bande de crêpe (10 cm)	rouleau de 4 m	1	type Velpeau®
Bande auto-adhésive (10 cm)	rouleau de 4 m	1	type Coheban®
Pansement adhésif stérile étanche	boîte	1	assortiment 3 tailles
Gel antiseptique hydroalcoolique pour la peau saine	flacon 75ml	1	
Gants d'examen non stériles	paire	4	taille M et L
<b>10. Matériel de téléconsultation cardiologique</b>			
Appareil d'enregistrement ambulatoire et événementiel de tracés ECG avec transmission par INMARSAT ou HF, comprenant : - le branchement au réseau INMARSAT ou à la HF avec une solution d'envoi de mail. - le matériel permettant d'effectuer les 12 dérivations 12 pistes.	unité	1	pour les navires sans médecin
<b>11. Désinfection - Désinsectisation - Protection</b>			

<sup>3</sup> Navires de plus de 10 membres d'équipage :  
trousse portable étanche  
à positionner dans des lieux appropriés tels que salle des machines, cuisine, ateliers.

Article	Présentation	Quantité	Remarques
Comprimés chlorés pour stérilisation de l'eau <sup>4</sup>			quantité en fonction de la capacité des réservoirs d'eau et permettant d'obtenir en cas de contamination avérée par un micro-organisme, une concentration de chlore de 5 mgr / l d'eau.
Eau de Javel	bouteille -concentrée à 9,6% ou pastilles chlorées à 1,5g	2	application cutanée ou désinfection des surfaces
Détergent désinfectant de surface	litre	2	type Anios®
Insecticide liquide	unité	2	
Néopynamine forte sumithrine	unité	2	type APAR®, aérosol 125 g/200 ml - nettoyage poux, gale

### DOTATION B : Médicaments

Dénomination commune internationale	Voie d'administration	Forme composition	Quantité	Liste
<b>1. Cardiologie</b>				
Acide acétylsalicylique	orale	sachet 300 mg	20	
Atropine	parentérale	ampoule 0,5 mg / 1 ml	10	I
Epinéphrine	parentérale	ampoule 1 mg / 1 ml	10	I
Furosémide	parentérale	ampoule 20 mg / 2 ml	4	II
Trinitrine	sublinguale	flacon pulvérisation 0,15 mg / dose	1	II
Isosorbide dinitrate	orale	comprimé 20 mg	60	II
Nitrendipine	orale	comprimé 10 mg	28	I
Enoxaparine sodique	sous-cutanée	seringue préremplie 8 000 UI antiXa / 1 ml	4	I
<b>2. Gastro-Entérologie</b>				
Hydroxydes d'aluminium et de magnésium	orale	sachet suspension 460mg, 400mg	40	
Diosmectite	orale	sachet 3g	60	
Macrogol 4000	orale	sachet 4g	20	
Carraghénates - Dioxyde titane - Oxyde de zinc	rectale	suppositoire	12	
Carraghénates - Dioxyde titane - Oxyde de zinc - Lidocaïne 2%	rectale	crème - tube 20g	1	
Lavement hydrogénophosphates	rectale	flacon 130 ml - unidose	1	
Métopimazine	sublinguale	lyophilisat oral 7,5 mg	16	II
Racécadotril	orale	gélule 100mg	40	II
Oméprazole	orale	comprimé 20 mg	7	II
<b>3. Antalgiques - Antipyrétiques - Antispasmodiques – Anti-inflammatoires</b>				
Paracétamol	sublinguale	lyophilisat oral 500 mg	16	
Paracétamol	orale	gélule 500 mg	100	
Phloroglucinol	sublinguale	lyophilisat oral 80 mg	20	
Kétoprofène	orale	comprimé 100 mg LP	20	I
Kétoprofène	Parentérale (intramusculaire)	ampoule 100 mg / 2 ml	1	II
Tramadol	orale	comprimé orodispersible 50 mg	30	I

<sup>4</sup> A la suite d'une contamination avérée du réseau d'eau potable du navire par un micro-organisme, il est nécessaire de procéder à un nettoyage mécanique des caisses à eau, puis à une sur-chloration. A la suite de cette sur-chloration, l'eau doit être brassée pendant au moins deux heures puis évacuée de la caisse à eau polluée. Pour mémoire, un litre d'eau de javel concentrée à 9 % contient 100 gr de chlore et permet d'obtenir une chloration à environ 5 mgr/l d'une caisse à eau d'une contenance de 20 m<sup>3</sup>.

Dénomination commune internationale	Voie d'administration	Forme composition	Quantité	Liste
Morphine chlorhydrate	parentérale	ampoule 10 mg / 1 ml	10	Stupéfiant
Naloxone	parentérale	ampoule 0,4 mg / 1 ml	10	I
4. Psychiatrie - Neurologie				
Dimenhydrinate	orale	comprimé 50mg	30	
Hydroxyzine	orale	comprimé 25 mg	30	I
Diazépam	parentérale	ampoule 10 mg / 2 ml	6	I
Loxapine	parentérale	ampoule 50mg/2ml	5	I
5. Allergologie				
Desloratadine	orale	comprimé 5 mg	14	II
Prednisolone	sublinguale	lyophilisat 20 mg	20	I
6. Pneumologie				
Acétylcystéine	orale	sachet - 200 mg	20	
Salbutamol	inhalation	flacon pressurisé 200 doses 100 µg / bouffée	1	I
Terbutaline	nébulisation	solution inhalation unidose 5mg/2ml	20	I
Terbutaline	parentérale	ampoule - 0,5 mg / 1 ml	8	
Ipratropium bromure	nébulisation	solution inhalation unidose 0,5 mg / 2 ml	20	I
7. Maladies infectieuses				
Amoxicilline	orale	gélule 500 mg	36	I
Amoxicilline Acide Clavulanique	orale	comprimé 500 mg 62,5 mg	48	I
Azithromycine	orale	comprimé 250 mg	12	I
Levofloxacine	orale	comprimé 500mg	10	I
Métronidazole	orale	comprimé - 500 mg	20	I
Ivermectine	orale	comprimé 3 mg	24	II
Valaciclovir	orale	comprimé - 500 mg	42	I
8. Gynécologie				
Econazole	vaginale	ovule 150 mg LP	2	
Misoprostol	orale	comprimé 200 µg	8	I
Acide Tranexamique	orale	ampoule buvable 1 g / 10 ml	10	I
9. Réanimation				
Soluté de réhydratation orale	orale	sachet 7 g	20	
Eau pour préparation injectable	parentérale	ampoule - 20 ml	10	
10. Dermatologie				
Chlorhexidine	locale	solution aqueuse 0,2% - unidose 5ml	32	
Chlorhexidine	locale	solution alcoolisée 0,5 % - flacon 125 ml	2	
Hexamidine – Chlorhexidine - Chlorocrésol	locale	solution moussante 10 mg, 0.5 ml, 300 mg / 100 ml - flacon 250 ml	1	
Vaseline stérilisée	locale	pommade – tube 20g	1	
Sulfadiazine argentique	locale	crème – tube 50 g	1	
Econazole	locale	crème – tube 30 g	1	
Mupirocine	locale	crème - 2 % - tube 15 g	1	I
Bétaméthasone	locale	crème - 0,1 % - tube 15 g	1	I
11. Ophtalmologie				
Acide Borique Borate de Sodium	oculaire	collyre 18 mg, 12 mg / ml unidose 10 ml	24	

Dénomination commune internationale	Voie d'administration	Forme composition	Quantité	Liste
Hexamidine	oculaire	collyre 0,1 % flacon 0,6 ml	10	
Dexaméthasone, Oxytetracycline	oculaire	pommade ophtalmique - 0,267 mg - 1,335 mg - unidose	12	I
Rifamycine	oculaire	pommade ophtalmique 1 000 000 UI / 100 g – tube 5 g	1	I
Isopto-pilocarpine	oculaire	collyre 2 % - flacon 10 ml	1	
Oxybuprocaine chlorhydrate	oculaire	collyre 1,6 mg/0,4 ml unidose	20	I
Fluoresceïne	oculaire	collyre 0,5% unidose 0,4 ml	5	
Acétazolamide	orale	comprimé - 250 mg	24	I
<b>12. Oto-Rhino-Laringologie et Stomatologie</b>				
Sérum physiologique	locale	NaCl 9% - unidose 5 ml	20	
Phénazone – Lidocaïne	locale	solution auriculaire 16 g / 15 ml	1	
Ofloxacin	locale	solution auriculaire 1,5 mg unidose 0,5 ml	20	I
Chlorhexidine – Chlorobutanol	bain de bouche	flacon 100 ml	2	
Amyléine Chlorhydrate - Lévomenthol	dentaire	solution gingivale - 0,80 g, 0,80 mg / 0,4 ml	1	
<b>13. Anesthésiques locaux</b>				
Lidocaïne	locale	solution injectable 1 % flacon 20 ml	1	II
Lidocaïne Prilocaïne	locale	patch - pansement adhésif cutané 5%	2	II
<b>14. Prévention et traitement du paludisme : ces médicaments ne sont à emporter que si le navire navigue en zone à risque de paludisme.</b>				
Test de Détection Rapide de Plasmodium dans le sang par immuno-chromatographie HRP2 et Pan-LDH	Type : - Core Malaria® - Now® ICT Malaria - Palutop+ 4®		1 kit 25 tests	
Pipéraquine Arténimol	orale	comprimé 320 mg, 40 mg	12	I
Quinine	parentérale	ampoule 250 mg, 2 ml	12	I
Atovaquone Proguanil	orale	comprimé 250 mg, 100 mg	12	I

### DOTATION B : Matériel médical et objets de pansement

Article	Présentation	Quantité	Remarques
<b>1. Matériel de réanimation</b>			
Oxygène médical	bouteille de 5 l 200 bars	2	bouteille munie d'un robinet avec manodétenteur-débitmètre de 0 à 15 L. / min et prises normalisées
Insufflateur manuel avec réservoir à oxygène	unité <sup>2</sup>	1	Ballon auto remplisseur à valve unidirectionnelle type Ambu®
Masque facial pour insufflateur	unité <sup>2</sup>	2	usage unique

Article	Présentation	Quantité	Remarques
manuel, taille 5 (adulte)			
Canule oro-pharyngée taille 4 (adulte)	unité <sup>2</sup>	1	type Guedel®
Aspirateur de mucosité fonctionnant à pied, à main ou de façon automatique, avec tuyau d'aspiration	unité <sup>2</sup>	1	type Ambu® Twin Pump
Sonde d'aspiration buccale	unité <sup>2</sup>	2	CH 26
Masque à oxygène à haute concentration (adulte) avec tubulure	unité <sup>2</sup>	2	usage unique
Masque aérosol pour nébulisation de médicaments (adulte) avec tubulure	unité	2	usage unique
<b>2. Défibrillateur Automatisé Externe : ce matériel non obligatoire est recommandé<sup>5</sup></b>			
Défibrillateur automatisé externe	unité	1	avec 2 sets d'électrodes et 1 tapis isolant
<b>3. Pansements et matériel de suture</b>			
Set à Pansement : - 1 paire de ciseaux droits à bouts pointus - 1 Champ stérile non troué - 1 Pince Kocher - 1 Pince anatomique à mors fins - 1 pince à disséquer à griffes - Compresses stériles	set stérile	2	usage unique
Compresse de gaze non stérile	paquet de 100	2	
Compresse de gaze stérile	paquet de 5	4	taille moyenne
Pansement adhésif stérile étanche	boîte	1	assortiment 3 tailles
Pansement absorbant stérile (15 cm x 20 cm)	unité	2	type américain
Bande de crêpe (10 cm)	rouleau 4 m	1	type Velpeau®
Bande auto-adhésive (10 cm)	rouleau 4 m	1	type Coheban®
Bande de gaze tubulaire avec applicateur	rouleau 5 m	1	pour pansement de doigt
Sparadrap	rouleau	1	
Mèche de gaze stérile (2 cm x 5 m)	flacon stérile	1	
Tulle gras (10 cm x 10 cm)	boîte de 10	1	
Compresses hydrogel 40 cm x 55 cm	unité	1	type BurnAid®
Compresses hydrogel 20 cm x 20 cm	unité	1	type BurnAid®
Sutures cutanées adhésives (6 mm x 75 mm)	pochette de 3	4	
Agrafeuse à peau	unité	1	type Precise 3 M® usage unique
Ote-agrafe	unité	1	type 3 M® - usage unique
<b>4. Instruments</b>			
Ciseaux universels	unité	1	type Jesko®
Rasoir	unité	5	usage unique
Lancette ophtalmique en éponge triangulaire	unité	10	pour ablation corps étranger cornéen - usage unique
Bistouri lame n°11	unité	1	usage unique

<sup>5</sup> Pour favoriser la prise en charge d'urgences cardiaques graves, les exploitants sont invités à s'équiper d'un DAE après une analyse des risques encourus.



Article	Présentation	Quantité	Remarques
Pince hémostatique à griffes	unité <sup>2</sup>	1	type "Halstead"
Set Hémorragie comprenant : - Garrot Tourniquet - Pansement compressif - Bande granulés hémostatiques	unité <sup>2</sup>	1	set type 4BC <sup>®</sup> bande type Chito-SAM <sup>®</sup>
<b>5. Matériel d'examen et de surveillance médicale</b>			
Tensiomètre	unité <sup>2</sup>	1	automatique à brassard huméral
Oxymètre de pouls	unité <sup>2</sup>	1	
Thermomètre médical digital	unité	1	à utilisation axillaire, buccale et rectale
Thermomètre hypothermique	unité	1	mesure jusqu'à 25° C
Lecteur de glycémie capillaire	unité <sup>2</sup>	1	
Bandelettes réactives pour glycémie capillaire (compatible avec lecteur)	boîte <sup>2</sup>	1	avec lancettes capillaires sécurisées, conditionnées à l'unité et non en barillet
Bandelettes réactives pour examen d'urines	flacon	1	recherche protéines, glucose, sang, acétone, nitrites, leucocytes
Test de Diagnostic Rapide des angines à Streptocoque groupe A	25 tests	1	type Streptatest <sup>®</sup>
Test de grossesse	unité	2	
Lampe stylo avec capuchon pour lumière bleue	unité	1	pour recherche corps étranger oculaire
Loupe incassable	unité	1	
<b>6. Matériel d'injection, de perfusion, de ponction et de sondage</b>			
Aiguille à injection sous-cutannée stérile (25 G – 0,5 x 16)	unité	5	usage unique
Aiguille à injection intra-musculaire stérile (21 G – 0,8 x 40)	unité	10	usage unique
Aiguille à injection stérile (19 G – 1,1 x 40) : trocart	unité	10	usage unique
Seringue 5 ml	unité	5	usage unique
Seringue 10 ml	unité	5	usage unique
Canule rectale	unité	1	usage unique
<b>7. Matériel médical général</b>			
Sac d'intervention	unité <sup>2</sup>	1	pour transport du matériel d'urgence et de réanimation
Gel antiseptique hydroalcoolique pour la peau saine	flacon 100 ml	1	pour antiseptie des mains
Gants d'examen non stériles	boîte de 100	1	taille M et L
Gants de chirurgie poudrés stériles	paire	2	taille 7,5 et 8,5
Masque facial de chirurgie	unité	10	usage unique
Brosse à antiseptie	unité	1	usage unique
Collecteur d'aiguilles	unité	1	0,45 litre
Sac de Déchet d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI)	rouleau de 25	2	taille 20 L
Couverture de survie	unité	2	usage unique
Sac en plastique	unité	2	petite dimension pour conservation dans la glace de pièces anatomiques d'amputation
<b>8. Matériel d'immobilisation et de contention</b>			
Attelle en aluminium malléable pour doigt	unité	1	
Attelle /orthèse rigide	unité	1	type Axmed <sup>®</sup> ou Lépine <sup>®</sup>

Article	Présentation	Quantité	Remarques
poignet/main			(modèle bilatéral)
Echarpe de contention et d'immobilisation épaule – bras	unité	1	type Axmed®
Attelle complète de jambe	unité	1	attaches rapides velcro
Orthèse de cheville rigide	unité	1	type Active Axmed® (modèle bilatéral)
Collier pour immobilisation cervicale rigide	set de 3 tailles	1	set de 3 tailles ou réglable
Attelle cervico-thoracique	unité	1	type KED®
Civière polyvalente treuillable	unité <sup>6</sup>	1	type Bellisle® avec dispositif de contention
Bande adhésive élastique (10 cm)	rouleau	1	
<b>9. Documentation</b>			
Registre de médicaments	unité	1	
Bon de commande pré-imprimé Dotation B	unité	1	
Guide des spécialités pharmaceutiques	unité	1	type Vidal de la Famille - Guide de l'automédication
Fiche d'observation médicale	unité <sup>2</sup>	5	pour téléconsultation
Guide médical de bord	unité	1	
<b>10. Trousse des premiers secours<sup>3</sup></b>			
Compresses de gaze stériles	paquet de 5	2	taille moyenne
Chlorhexidine – Solution aqueuse	unidose 0,2 %	2	
Coussin Hémostatique	unité	1	type CHUT®
Bande de crêpe (10 cm)	rouleau de 4 m	1	type Velpeau®
Bande auto-adhésive (10 cm)	rouleau de 4 m	1	type Coheban®
Pansement adhésif stérile étanche	boîte	1	assortiment 3 tailles
Gel antiseptique hydroalcoolique pour la peau saine	flacon 75ml	1	
Gants d'examen non stériles	paire	4	taille M et L
<b>11. Désinfection - Désinsectisation - Protection</b>			
Comprimés chlorés pour stérilisation de l'eau <sup>7</sup>			quantité en fonction de la capacité des réservoirs d'eau et permettant d'obtenir en cas de contamination avérée par un micro-organisme une concentration de chlore de 5 mgr / l d'eau.
Eau de Javel	bouteille concentrée à 9,6% ou pastilles chlorées à 1,5g	2	application cutanée ou désinfection des surfaces
Désinfectant de surface	litre	2	type Anios®

<sup>6</sup> Facultative pour les navires de pêche.

<sup>7</sup> A la suite d'une contamination avérée du réseau d'eau potable du navire par un micro-organisme, il est nécessaire de procéder à un nettoyage mécanique des caisses à eau, puis à une sur-chloration. A la suite de cette sur-chloration, l'eau doit être brassée pendant au moins deux heures puis évacuée de la caisse à eau polluée. Pour mémoire, un litre d'eau de javel concentrée à 9 % contient 100 gr de chlore et permet d'obtenir une chloration à environ 5 mgr/l d'une caisse à eau d'une contenance de 20 m<sup>3</sup>.

## DOTATION B restreinte : Médicaments

*Pour les navires naviguant en deuxième catégorie de navigation restreinte et ne s'éloignant pas de plus de 60 milles marins des côtes*

Dénomination commune internationale	Voie d'administration	Forme composition	Quantité	Liste
<b>1. Cardiologie</b>				
Acide acétylsalicylique	orale	sachet 300 mg	20	
Atropine	parentérale	ampoule 0,5 mg / 1 ml	10	I
Epinéphrine	parentérale	ampoule 1 mg / 1 ml	10	I
Furosémide	parentérale	ampoule 20 mg / 2 ml	4	II
Trinitrine	sublinguale	flacon pulvérisation 0,15 mg / dose	1	II
Isosorbide dinitrate	orale	comprimé 20 mg	60	II
Nitrendipine	orale	comprimé 10 mg	28	I
<b>2. Gastro-Entérologie</b>				
Hydroxydes d'aluminium et de magnésium	orale	sachet suspension 460mg, 400mg	20	
Diosmectite	orale	sachet 3g	30	
Carraghénates - Dioxyde Titane - Oxyde de zinc - Lidocaïne 2%	rectale	tube crème 20g	1	
Métopimazine	sublinguale	lyophilisat oral 7,5 mg	8	II
Racécadotril	orale	gélule 100mg	20	II
Oméprazole	orale	comprimé 20 mg	7	II
<b>3. Antalgiques - Antipyrétiques - Antispasmodiques – Anti-inflammatoires</b>				
Paracétamol	sublinguale	lyophilisat oral 500 mg	16	
Paracétamol	orale	gélule 500 mg	16	
Phloroglucinol	sublinguale	lyophilisat oral 80 mg	10	
Kétoprofène	orale	comprimé 100 mg LP	20	I
Tramadol	orale	comprimé orodispersible 50 mg	30	I
Morphine chlorhydrate	parentérale	ampoule 10 mg / 1 ml	2	Stupéfiant
Naloxone	parentérale	ampoule 0,4 mg / 1 ml	2	I
<b>4. Psychiatrie - Neurologie</b>				
Dimenhhydrinate	orale	comprimé 50mg	15	
Hydroxyzine	orale	comprimé 25 mg	30	I
Diazépam	parentérale	ampoule 10 mg / 2 ml	6	I
Loxapine	parentérale	ampoule 50mg/2ml	5	I
<b>5. Allergologie</b>				
Desloratadine	orale	comprimé 5 mg	14	II
Prednisolone	sublinguale	lyophilisat 20 mg	20	I
<b>6. Pneumologie</b>				
Salbutamol	inhalation	flacon pressurisé 200 doses 100 µg / bouffée	1	I
Terbutaline	nébulisation	solution inhalation unidose 5mg/2ml	20	I
Ipratropium bromure	nébulisation	solution inhalation unidose 0,5 mg / 2 ml	20	I
<b>7. Maladies infectieuses</b>				
Amoxicilline	orale	gélule 500 mg	24	I
Amoxicilline Acide Clavulanique	orale	comprimé 500 mg, 62,5 mg	24	I
Azithromycine	orale	comprimé 250 mg	12	I
Levofloxacin	orale	comprimé 500mg	10	I

08. Réanimation				
Soluté de réhydratation orale	orale	sachet 7 g	10	
Eau pour préparation injectable	parentérale	ampoule 20 ml	10	
09. Dermatologie				
Chlorhexidine	locale	solution aqueuse 0,2% - unidose 5ml	32	
Hexamidine – Chlorhexidine - Chlorocrésol	locale	solution moussante 10 mg, 0,5 ml, 300 mg / 100 ml - flacon 250 ml	1	
Vaseline stérilisée	locale	pommade – tube 20g	1	
10. Ophtalmologie				
Acide Borique - Borate de Sodium	oculaire	collyre 18 mg, 12 mg / ml unidose 10 ml	16	
Rifamycine	oculaire	pommade ophtalmique 1 000 000 UI / 100 g – tube 5 g	1	I
Oxybuprocaine chlorhydrate	oculaire	collyre 1,6 mg/0,4 ml unidose	20	I
Fluoresceïne	oculaire	collyre 0,5% unidose 0,4 ml	5	
11. Oto-Rhino-Laryngologie et Stomatologie				
Sérum physiologique	locale	NaCl 9% - unidose 5 ml	20	
Chlorhexidine – Chlorobutanol	bain de bouche	flacon 100 ml	1	
12. Anesthésiques locaux				
Lidocaïne	locale	solution injectable 1 % flacon 20 ml	1	II
Lidocaïne - Prilocaine	locale	patch - pansement adhésif cutané 5%	2	II

## DOTATION B restreinte : Matériel médical et objets de pansement

*Pour les navires naviguant en deuxième catégorie de navigation restreinte et ne s'éloignant pas de plus de 60 milles marins des côtes*

Article	Présentation	Quantité	Remarques
<b>1. Matériel de réanimation</b>			
Oxygène médical	bouteille de 5 l 200 bars	1	bouteille munie d'un robinet avec manodétendeur-débitmètre de 0 à 15 L. / min et prises normalisées
Insufflateur manuel avec réservoir à oxygène	unité <sup>2</sup>	1	Ballon auto remplisseur à valve unidirectionnelle type Ambu®
Masque facial pour insufflateur manuel, taille 5 (adulte)	unité <sup>2</sup>	1	usage unique
Canule oro-pharyngée taille 4 (adulte)	unité <sup>2</sup>	1	type Guedel®
Aspirateur de mucosité fonctionnant à pied, à main ou de façon automatique, avec tuyau d'aspiration	unité <sup>2</sup>	1	type Ambu® Twin Pump
Sonde d'aspiration buccale	unité <sup>2</sup>	2	CH 26
Masque à oxygène à haute concentration (Adulte) avec tubulure	unité <sup>2</sup>	1	usage unique
Masque aérosol pour nébulisation de médicaments (Adulte) avec tubulure	unité	1	usage unique
<b>2. Pansements et matériel de suture</b>			
Set à Pansement : - 1 paire de ciseaux droits à bouts pointus - 1 Champ stérile non troué - 1 Pince Kocher - 1 Pince anatomique à mors fins - 1 pince à disséquer à griffes - Compresse stériles	set stérile	1	usage unique
Compresse de gaze non stérile	paquet de 100	1	
Compresse de gaze stérile	paquet de 5	4	taille moyenne
Pansement adhésif stérile étanche	boîte	1	assortiment 3 tailles
Pansement absorbant stérile (15 cm x 20 cm)	unité	2	type américain
Bande de crêpe (10 cm)	rouleau 4 m	1	type Velpeau®
Bande auto-adhésive (10 cm)	rouleau 4 m	1	type Coheban®
Bande de gaze tubulaire avec applicateur	rouleau 5 m	1	pour pansement de doigt
Sparadrap	rouleau	1	
Tulle gras (10 cm x 10 cm)	boîte de 10	1	
Compresse hydrogel 40 cm x 55 cm	unité	1	type BurnAid ®
Compresse hydrogel 20 cm x 20 cm	unité	1	type BurnAid ®
Sutures cutanées adhésives (6 mm x 75 mm)	pochette de 3	1	
Agrafeuse à peau	unité	1	type Precise 3 M® usage unique
Ote-agrafe	unité	1	type 3 M® - usage unique

3. Instruments			
Ciseaux universels	unité	1	type Jesko®
Rasoir	unité	1	usage unique
Lancette ophtalmique en éponge triangulaire	unité	1	pour ablation corps étranger cornéen - usage unique
Bistouri lame n°11	unité	1	usage unique
Pince hémostatique à griffes	unité <sup>2</sup>	1	type "Halstead"
Set Hémorragie comprenant : - Garrot Tourniquet - Pansement compressif - Bande granulés hémostatiques	unité <sup>2</sup>	1	set type 4BC® bande type Chito-SAM®
4. Matériel d'examen et de surveillance médicale			
Tensiomètre	unité <sup>2</sup>	1	automatique à brassard huméral
Oxymètre de pouls	unité <sup>2</sup>	1	
Thermomètre médical digital	unité	1	à utilisation axillaire, buccale et rectale
Thermomètre hypothermique	unité	1	mesure jusqu'à 25° C
Bandelettes réactives pour examen d'urines	flacon	1	recherche protéines, glucose, sang, acétone, nitrites, leucocytes
Lampe stylo avec capuchon pour lumière bleue	unité	1	pour recherche corps étranger oculaire
Loupe incassable	unité	1	
5. Matériel d'injection, de perfusion, de ponction et de sondage			
Aiguille à injection sous-cutannée stérile (25 G – 0,5 x 16)	unité	5	usage unique
Aiguille à injection intramusculaire stérile (21 G – 0,8 x 40)	unité	5	usage unique
Aiguille à injection stérile (19 G – 1,1 x 40) : trocart	unité	5	usage unique
Seringue 5 ml	unité	5	usage unique
Seringue 10 ml	unité	5	usage unique
Canule rectale	unité	1	usage unique
6. Matériel médical général			
Sac d'intervention	unité <sup>2</sup>	1	pour transport du matériel d'urgence et de réanimation
Gel antiseptique hydroalcoolique pour la peau saine	flacon 100 ml	1	pour antiseptie des mains
Gants d'examen non stériles	boîte de 100	1	taille M et L
Collecteur d'aiguilles	unité	1	0,45 litre
Sac de Déchet d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI)	rouleau de 25	1	taille 20 L
Couverture de survie	unité	2	usage unique
Sac en plastique	unité	1	petite dimension pour conservation dans la glace de pièces anatomiques d'amputation
7. Matériel d'immobilisation et de contention			
Attelle /orthèse rigide poignet/main	unité	1	type Axmed® ou Lépine® (modèle bilatéral)
Attelle complète de jambe	unité	1	attaches rapides velcro
Collier pour immobilisation cervicale rigide	set de 3 tailles	1	set de 3 tailles ou réglable
Attelle cervico-thoracique	unité	1	type KED®
Bande adhésive élastique (10 cm)	rouleau	1	
8. Documentation			
Registre de médicaments	unité	1	
Bon de commande pré-imprimé Dotation B	unité	1	
Guide des spécialités	unité	1	type Vidal de la famille - Guide de

pharmaceutiques			l'automédication
Fiche d'observation médicale	unité <sup>2</sup>	5	pour téléconsultation
Guide médical de bord	unité	1	
<b>9. Trousse des premiers secours<sup>3</sup></b>			
Compresses de gaze stériles	paquet de 5	2	taille moyenne
Chlorhexidine – Solution aqueuse	unidose 0,2 %	2	
Coussin Hémostatique	unité	1	type CHUT <sup>®</sup>
Bande de crêpe (10 cm)	rouleau de 4 m	1	type Velpeau <sup>®</sup>
Bande auto-adhésive (10 cm)	rouleau de 4 m	1	type Coheban <sup>®</sup>
Pansement adhésif stérile étanche	boîte	1	assortiment 3 tailles
Gel antiseptique hydroalcoolique pour la peau saine	flacon 75ml	1	
Gants d'examen non stériles	paire	4	taille M et L
<b>10. Désinfection - Désinsectisation - Protection</b>			
Comprimés chlorés pour stérilisation de l'eau			quantité en fonction de la capacité des réservoirs d'eau et permettant d'obtenir si nécessaire, une concentration de chlore de 5 gr / l d'eau.
Eau de Javel	bouteille concentrée à 9,6% ou pastilles chlorées à 1,5g	1	application cutanée ou désinfection des surfaces
Détergent désinfectant de surface	litre	1	type Anios <sup>®</sup>

**DOTATION C : Médicaments**

Dénomination commune internationale	Voie d'administration	Forme composition	Quantité	Liste
<b>1. Cardiologie</b>				
Acide acétylsalicylique	orale	sachet 300 mg	20	
Trinitrine	sublinguale	flacon pulvérisation 0,15 mg / dose	1	II
Epinéphrine	parentérale	seringue pré-remplie auto- injectable 0,3 mg / 0,3 ml	2	I
<b>2. Gastro-Entérologie</b>				
Hydroxydes d'aluminium et de magnésium	orale	sachet suspension 460mg, 400mg	20	
Diosmectite	orale	sachet 3g	30	
Carraghénates - Dioxyde titane - Oxyde de zinc - Lidocaïne 2%	rectale	crème tube 20g	1	
Métopimazine	sublinguale	lyophilisat oral 7,5 mg	8	II
Racécadotril	orale	gélule 100 mg	20	II
<b>3. Antalgiques - Antipyrétiques - Antispasmodiques – Anti-inflammatoires</b>				
Paracétamol	sublinguale	lyophilisat oral 500 mg	32	
Phloroglucinol	sublinguale	lyophilisat oral 80 mg	10	
Kétoprofène	orale	comprimé 100 mg LP	20	II
Tramadol	orale	comprimé orodispersible 50 mg	10	I
<b>4. Psychiatrie - Neurologie</b>				
Dimenhydrinate	orale	comprimé 50mg	15	
Diazepam	orale	comprimé 5 mg	40	
<b>5. Allergologie</b>				
Desloratadine	orale	comprimé 5 mg	14	II
Prednisolone	sublinguale	lyophilisat 20 mg	20	I
<b>6. Pneumologie</b>				
Salbutamol	inhalation	flacon pressurisé 200 doses 100 µg / bouffée	1	I
<b>7. Maladies infectieuses</b>				
Amoxicilline - Acide Clavulanique	orale	comprimé 500 mg 62,5 mg	16	I
Azithromycine	orale	comprimé 250 mg	12	I
<b>8. Dermatologie</b>				
Chlorhexidine	locale	solution aqueuse 0,2% - unidose 5ml	16	
Hexamidine – Chlorhexidine - Chlorocrésol	locale	solution moussante 10 mg, 0,5 ml, 300 mg / 100 ml - flacon 250 ml	1	
Vaseline stérilisée	locale	pommade – tube 20g	1	
<b>9. Ophtalmologie</b>				
Acide Borique Borate de Sodium	oculaire	collyre 18 mg, 12 mg / ml unidose 10 ml	16	
Rifamycine	oculaire	pommade ophtalmique 1 000 000 UI / 100 g – tube de 5 g	1	I
<b>10. Oto-Rhino-Laringologie et Stomatologie</b>				
Sérum physiologique	locale	NaCl 9% - unidose 5 ml	20	
Chlorhexidine – Chlorobutanol	bain de bouche	flacon 100 ml	1	

**DOTATION C : Matériel médical et objets de pansement**



Article	Présentation	Quantité	Remarques
<b>1. Matériel de réanimation</b>			
Masque protecteur pour ventilation bouche à bouche (film plastique et valve unidirectionnelle)	unité	1	Type Ambu® LifeKey
Canule oro-pharyngée taille 4 (adulte)	unité	1	type Guedel®
<b>2. Pansements et matériel de suture</b>			
Compresse de gaze non stérile	paquet de 100	1	
Compresse de gaze stérile	paquet de 5	4	taille moyenne
Pansement adhésif stérile étanche	boîte	1	assortiment 3 tailles
Pansement absorbant stérile (15 cm x 20 cm)	unité	2	type américain
Coussin Hémostatique	unité	1	type CHUT®
Bande de crêpe (10 cm)	rouleau de 4 m	1	type Velpeau®
Bande auto-adhésive (10 cm)	rouleau de 4 m	1	type Coheban®
Bande de gaze tubulaire avec applicateur	rouleau 5 m	1	pour pansement de doigt
Sparadrap	rouleau	1	
Tulle gras (10 cm x 10 cm)	boîte de 10	1	
Compresse hydrogel 40 cm x 55 cm	unité	1	type BurnAid®
Compresse hydrogel 20 cm x 20 cm	unité	1	type BurnAid®
Sutures cutanées adhésives (6 mm x 75 mm)	pochette de 3	1	
<b>3. Instruments</b>			
Ciseaux universels	unité	1	type Jesko®
Pince hémostatique à griffes	unité	1	type "Halstead"
Set Hémorragie comprenant : - Garrot Tourniquet - Pansement compressif - Bande granulés hémostatiques	unité	1	set type 4BC® bande type Chito-SAM®
<b>4. Matériel d'examen et de surveillance médicale</b>			
Thermomètre médical digital	unité	1	à utilisation axillaire, buccale et rectale
<b>5. Matériel médical général</b>			
Gel antiseptique hydroalcoolique pour la peau saine	flacon 100 ml	1	pour antiseptie des mains
Couverture de survie	unité	2	usage unique
Gants d'examen non stériles	boîte de 100	1	taille M et L
Sac en plastique	unité	1	petite dimension pour conservation dans la glace de pièces anatomiques d'amputation
<b>6. Matériel d'immobilisation et de contention</b>			
Attelle aluminium malléable polyvalente	unité	1	type SAM Split membre supérieur et membre inférieur
<b>7. Documentation</b>			
Registre de médicaments	unité	1	
Bon de commande pré-imprimé Dotation C	unité	1	

Guide des spécialités pharmaceutiques	unité	1	Fiches des produits
Fiche d'observation médicale	unité	1	pour téléconsultation

### DOTATION C restreinte :

*Pour les navires ne s'éloignant pas à plus de 20 milles marins des côtes et restant moins de 24 heures à la mer*

#### Médicaments

Dénomination commune internationale	Voie d'administration	Forme composition	Quantité	Liste
<b>1. Cardiologie</b>				
Acétylsalicylate de lysine	orale	sachet 300 mg	20	
Trinitrine	sublinguale	flacon pulvérisation 0,15 mg / dose	1	II
<b>2. Gastro-Entérologie</b>				
Lopéramide	orale	lyophilisat oral 2 mg	10	
<b>3. Antalgiques - Antipyrétiques</b>				
Paracétamol	sublinguale	lyophilisat oral 500 mg	16	
Tramadol	orale	comprimé orodispersible 50 mg	10	I
<b>4. Dermatologie</b>				
Chlorhexidine	locale	solution aqueuse 0,2 % unidose 5ml	16	
Vaseline stérilisée	locale	pommade – tube 20g	1	
<b>5. Ophtalmologie</b>				
Acide Borique Borate de Sodium	oculaire	collyre 18 mg/100 ml unidose 10 ml	16	

#### Matériel médical, objets de pansement

Article	Présentation	Quantité	Remarques
<b>1. Matériel de réanimation</b>			
Masque protecteur pour ventilation bouche à bouche	Unité (film plastique et valve unidirectionnelle)	1	type Ambu LifeKey®
Canule oro-pharyngée (taille 4)	unité	1	type Guedel®
<b>2. Pansements et matériel de suture</b>			
Bande de crêpe (10 cm)	rouleau 4 m	1	type Velpeau®
Bande auto-adhésive (10 cm)	rouleau 4 m	1	type Coheban®
Compresse de gaze stériles	paquet de 5	4	taille moyenne
Pansement adhésif stérile étanche	boîte	2	assortiment 3 tailles
Pansement absorbant stérile (15 cm x 20 cm)	unité	2	type américain
Coussin hémostatique	unité	1	type CHUT®
Sparadrap	rouleau	1	
Sutures cutanées adhésives (6 x 75 mm)	pochette de 3	1	
Gants d'examen, non stériles	boîte de 100	1	taille M et L
Gel antiseptique hydroalcoolique pour la peau saine	flacon de 75 ml	1	

Article	Présentation	Quantité	Remarques
<b>3. Instruments</b>			
Ciseaux universels	unité	1	type Jesco®
<b>4. Matériel médical général</b>			
Couverture de survie	unité	2	usage unique
<b>5. Documentation</b>			
Bon de commande pré-imprimé Dotation C	unité	1	
Registre des médicaments	unité	1	
Guide des spécialités pharmaceutiques		1	fiches des produits
Fiche d'observation médicale	unité	1	pour téléconsultation

### COMPLEMENT PASSAGERS 1 : Médicaments

La nature et les quantités de médicaments doivent être fixés par le service médical de la compagnie responsable du transport, compte tenu du nombre des passagers, de leur âge et de leur sexe, de la durée du transport et des possibilités d'évacuation sur un service d'urgence.

### COMPLEMENT PASSAGERS 1 : Matériel médical et objets de pansement

Article	Quantité	Remarques
<b>1. Matériel de réanimation cardiorespiratoire</b>		
Aspirateur électrique autonome (pour désobstruction des voies aériennes supérieures)	1	
Electrocardiographe	1	Moniteur multifonction recommandé avec cardioscope, pression artérielle, oxymétrie de pouls, défibrillateur et télétransmission de l'électrocardiogramme
Défibrillateur automatisé externe	1	
Nécessaire à intubation trachéale, avec jeu de sondes	1	
Respirateur de transport	1	
<b>2. Equipement du service médical du navire</b>		
Table d'examen	1	Permettant les positions demi-assise et gynécologique
Table roulante porte-instruments	1	
Scialytique mobile	1	
Lave main à commande déportée	1	
Stérilisateur	1	Si instruments non à « Usage Unique »
<b>3. Matériel d'immobilisation et de contention</b>		
Civière héltreuillable	1	
Collier d'immobilisation cervicale	1	Set de tailles « enfant »
Nécessaire à pansement et à suture		Complément à fixer par la compagnie
Nécessaire à perfusion		Complément à fixer par la compagnie
Equipement et matériel de chirurgie		Complément à fixer par la compagnie
4. Sac Médical d'Urgence	1	Voir annexe 217-3.A.4

### COMPLEMENT PASSAGERS 2 : Médicaments

Dénomination commune internationale	Voie d'administration	Forme composition	Quantité	Liste
<b>1. Cardiologie</b>				
Atropine	parentérale	ampoule 0,5 mg / 1 ml	10	I

Dénomination commune internationale	Voie d'administration	Forme composition	Quantité	Liste
Epinéphrine	parentérale	ampoule 1 mg / 1 ml	10	I
Furosémide	parentérale	ampoule 20 mg / 2 ml	4	II
Trinitrine	sublinguale	flacon pulvérisation 0,15 mg / dose	1	II
Isosorbide dinitrate	orale	comprimé 20 mg	30	II
Nitrendipine	orale	comprimé 10 mg	28	I
Aténolol	orale	comprimé 50 mg	28	I
Ticagrelor	orale	comprimé 90 mg	10	I
Amiodarone	orale	comprimé 200 mg	30	I
Enoxaparine sodique	sous-cutanée	seringue préremplie 8 000 UI antiXa / 1 ml	4	I
<b>2. Gastro-Entérologie</b>				
Hydroxydes d'aluminium et de magnésium	orale	sachet 460 mg, 400 mg	40	
Lopéramide	orale	lyophilisat oral 2 mg	20	
Métopimazine	orale	lyophilisat oral 4,5 mg	16	II
<b>3. Antalgiques - Antipyrétiques - Antispasmodiques – Anti-inflammatoires</b>				
Paracétamol	sublinguale	lyophilisat oral 500 mg	16	
Paracétamol	orale	gélule 500 mg	32	
Phloroglucinol	sublinguale	lyophilisat oral 80 mg	20	
Kétoprofène	orale	comprimé 100 mg LP	20	II
Kétoprofène	parentérale (intramusculaire)	ampoule 100 mg / 2 ml	2	II
Tramadol	orale	comprimé orodispersible 50 mg	30	I
Morphine chlorhydrate	parentérale	ampoule 10 mg / 1 ml	10	Stupéfiant
Naloxone	parentérale	ampoule 0,4 mg / 1 ml	10	I
<b>4. Psychiatrie - Neurologie</b>				
Dimenhydrinate	orale	comprimé 50 mg	60	
Hydroxyzine	orale	comprimé 25 mg	30	I
Diazépam	parentérale	ampoule 10 mg / 2 ml	6	I
Loxapine	parentérale	ampoule 50 mg / 2 ml	10	I
<b>5. Allergologie</b>				
Desloratadine	orale	comprimé 5 mg	28	II
Prednisolone	sublinguale	lyophilisat oral 20 mg	20	I
Méthyl prednisolone	parentérale	ampoule 40 mg / 2 ml	5	I
<b>6. Pneumologie</b>				
Salbutamol	inhalation	flacon pressurisé 100 µg / dose - 200 doses	2	I
Terbutaline	parentérale	ampoule 0,5 mg / 1 ml	8	I
Terbutaline	nébulisation	solution inhalation 5 mg / 2 ml - unidose	20	I
Ipratropium bromure	nébulisation	solution inhalation 0,5 mg / 2 ml - unidose	20	I
<b>7. Infection - Parasitologie</b>				
Amoxicilline, Acide Clavulanique	orale	comprimé 500 mg, 62,5 mg	48	I
Azithromycine	orale	comprimé 250 mg	12	I
Ceftriaxone	parentérale (intramusculaire)	ampoule 1g / 3,5 ml	2	I
<b>8. Gynéco-Obstétrique</b>				
Misoprostol	orale	comprimé 200 µg	8	I
Oxytocine	parentérale	ampoule 5 UI / 1 ml	4	II
Acide Tranexamique	orale	ampoule 1 g / 10 ml	5	I
<b>9. Réanimation</b>				
Chlorure de sodium	parentérale	solution perfusion à 0,9% -	4	

Dénomination commune internationale	Voie d'administration	Forme composition	Quantité	Liste
		500 ml		
Bicarbonate de Sodium	parentérale	solution perfusion à 1,4% - 500 ml	1	
Glucose	parentérale	solution perfusion à 5% - 250 ml	3	
Hydroxyéthylamidon 130 000	parentérale	solution perfusion 500 ml	3	
Glucose hypertonique	parentérale	ampoule à 30% - 10 ml	4	
Eau pour préparation injectable	parentérale	ampoule 20 ml	10	
<b>10. Dermatologie</b>				
Chlorhexidine	locale	solution aqueuse 0,2% unidose 5 ml	32	
Chlorhexidine	locale	solution alcoolisée 0,5% flacon 125 ml	4	
Hexamidine, Chlorhexidine, Chlorocrésol	locale	solution moussante 10 mg, 0,5 ml, 300 mg /100 ml flacon 250 ml	2	
Vaseline stérilisée	locale	Pommade - tube 20 g	10	
Sulfadiazine argentique	locale	crème - tube 50 g	1	
<b>11. Ophtalmologie</b>				
Acide Borique, Borate de Sodium	oculaire	collyre 18 mg, 12 mg / 100 ml unidose 10 ml	20	
Hexamidine	oculaire	collyre 0,1 % - flacon 0,6 ml	10	
Fluoresceïne	oculaire	collyre 0,5 % - unidose 0,4 ml	5	
Rifamycine	oculaire	pommade ophtalmique 1 000 000 UI / 100 g – tube 5 g	1	I
Isopto-pilocarpine	oculaire	collyre 2% - 10 ml	1	
Oxybuprocaine chlorhydrate	oculaire	collyre 1,6 mg - unidose 0,4 ml	20	I
Acétazolamide	orale	comprimé 250 mg	24	I
<b>12. Oto-Rhino-Laryngologie - Stomatologie</b>				
Chlorhexidine, Chlorobutanol	bain de bouche	solution 0,5 ml, 0,5 g - flacon 100 ml	2	
<b>13. Anesthésiques locaux</b>				
Lidocaïne	locale	flacon 1 % - 20 ml	1	II
Lidocaïne, Prilocaine	locale	patch pansement adhésif cutané 5%	2	II
<b>14. Pédiatrie</b>				
Paracétamol	orale	sachet 100 mg pour suspension buvable	10	
Paracétamol	rectale	suppositoire 100 mg (sécable)	10	
Ibuprofène	orale	suspension buvable 20 mg / ml flacon 200 ml	2	
Soluté réhydratation orale	orale	sachet 7 g	20	
Racécadotril nourrisson	orale	sachet 10 mg	30	I
Métopimazine	rectale	suppositoire 5 mg (sécable)	20	II
Amoxicilline, Acide Clavulanique	orale	suspension buvable - sachet 100 mg, 12,5 mg/ml	2	I

### COMPLEMENT PASSAGERS 2 : Matériel et objets de pansement

Article	Présentation	Quantité	Remarques
1. Matériel de réanimation			

Article	Présentation	Quantité	Remarques
Défibrillateur Automatisé Externe	unité	1	avec 2 sets d'électrodes et 1 tapis isolant
Oxygène médical	bouteille de 5 l 200 bars	1	bouteille munie d'un robinet avec manodétendeur-débitmètre de 0 à 15 L. / min et prises normalisées
Insufflateur manuel avec réservoir à oxygène	unité <sup>2</sup>	1	ballon auto remplisseur à valve unidirectionnelle type Ambu®
Masque facial pour insufflateur manuel taille 5 (adulte)	unité <sup>2</sup>	1	usage unique
Masque facial pour insufflateur manuel taille 3 (pédiatrie)	unité <sup>2</sup>	1	usage unique
Canule oro-pharyngée tailles 1 et 2 (pédiatrie)	unité <sup>2</sup>	1	type Guedel®
Aspirateur de mucosité fonctionnant à pied ou à main, ou automatique, avec tuyau d'aspiration	unité <sup>2</sup>	1	type Ambu® Twin Pump
Sonde d'aspiration buccale	unité <sup>2</sup>	2	CH 26
Masque à oxygène à haute concentration (adulte) avec tubulure	unité <sup>2</sup>	2	usage unique
Masque aérosol pour nébulisation de médicaments (adulte) avec tubulure	unité	2	usage unique
Masque aérosol pour nébulisation de médicaments (pédiatrie) avec tubulure	unité	2	usage unique
<b>2. Pansements et matériel de suture</b>			
Set à Pansement : - 1 paire de ciseaux droits à bouts pointus - 1 Champ stérile non troué - 1 Pince Kocher - 1 Pince anatomique à mors fins - 1 pince à disséquer à griffes - Compresses stériles	set stérile	2	usage unique
Compresses de gaze non stériles	paquet de 100	1	
Compresses de gaze stériles	paquet de 5	10	taille moyenne
Pansement adhésif stérile étanche	boîte	3	assortiment 3 tailles
Pansement absorbant stérile (type américain)	unité	5	15 cm x 20 cm
Bande de crêpe (10 cm)	rouleau 4 m	1	type Velpeau®
Bande auto-adhésive (10 cm)	rouleau 4 m	1	type Coheban®
Mèche de gaze vaselinée stérile (2 cm x 5 m)	flacon stérile	1	
Tulle gras (10 cm x 10 cm)	boîte de 10	1	
Compresses hydrogel (40 cm x 55 cm)	unité	1	type BurnAid®
Compresses hydrogel (20 cm x 20 cm)	unité	2	type BurnAid®
Drap stérile pour brûlé	unité	1	taille 0,7 m x 2,5 m (Type Métalline®)
Sutures cutanées adhésives (6 mm x 75 mm)	pochette de 3	4	
Agrafeuse à peau	unité	1	type Precise 3 M® - usage unique
Ote-agrafe	unité	1	type 3 M® - usage unique
<b>3. Instruments</b>			
Rasoir	unité	5	usage unique
Lancette ophtalmique en éponge triangulaire	unité	10	pour ablation corps étranger cornéen - usage unique
Bistouri lame n°11	unité	1	usage unique
Pince hémostatique à griffes	set stérile <sup>2</sup>	2	type "Halstead"
Set Hémorragie comprenant : - Garrot Tourniquet - Pansement compressif - Bande granuléés hémostatiques	unité <sup>2</sup>	1	set type 4BC® bande type Chito-SAM®

Article	Présentation	Quantité	Remarques
<b>4. Matériel d'examen et de surveillance</b>			
Tensiomètre	unité <sup>2</sup>	1	automatique à brassard huméral
Oxymètre de pouls	unité <sup>2</sup>	1	
Thermomètre médical digital	unité	1	à utilisation axillaire, buccale et rectale
Thermomètre hypothermique	unité	1	mesure jusqu'à 25° C
Lecteur de glycémie capillaire	unité <sup>2</sup>	1	
Bandelettes réactives pour glycémie capillaire (compatible avec lecteur)	boîte <sup>2</sup>	1	avec lancettes capillaires sécurisées, conditionnées à l'unité et non en barillet
Bandelettes réactives pour examen d'urines	flacon	1	recherche protéines, glucose, sang, acétone, nitrites, leucocytes
Test de grossesse	unité	1	
Abaisse langue	unité	10	usage unique
Lampe stylo avec capuchon pour lumière bleue	unité	1	pour recherche corps étranger oculaire
Otoscope multi-usages (oreilles-nez)	unité	1	
Spéculum auriculaire universel	kit de 250	1	usage unique - diamètre 4 mm
<b>5. Matériel d'injection, de perfusion, de ponction et de sondage</b>			
Aiguille à injection stérile (25 G – 0,5 x 16) : sous-cutanée	unité	5	usage unique
Aiguille à injection stérile (23 G – 0,6 x 25) : intra-veineuse	unité	10	usage unique
Aiguille à injection stérile (21 G – 0,8 x 40) : intra-musculaire	unité	10	usage unique
Aiguille à injection stérile (19 G – 1,1 x 40) : trocars	unité	10	usage unique
Cathéter intra-veineux court 20 G	unité	5	usage unique
Cathéter intra-veineux court 18 G	unité	5	usage unique
Cathéter intra-veineux court 16 G	unité	2	usage unique
Seringue 5 ml	unité	5	usage unique
Seringue 10 ml	unité	5	usage unique
Nécessaire à perfusion	set stérile	5	tubulure avec site d'injection et robinet 3 voies
Garrot en caoutchouc pour voie veineuse	unité	1	
Champ adhésif transparent (10 cm x 14 cm)	unité	5	fixation de cathéter
Potence à perfusion	unité	1	
Set de sondage urétral	unité	1	type MEDISSET® Sondage urinaire
Sonde urinaire de Foley	unité	1	Ch 16 - 40 cm
Sonde urinaire de Foley	unité	1	Ch 18 - 40 cm
Poche collectrice d'urines	unité	2	usage unique - 2 l - avec robinet de vidange
Trocart pour drainage urinaire percutané	set stérile	1	cathéter sus-pubien
Canule rectale	unité	2	usage unique
<b>6. Matériel médical général</b>			
Gel antiseptique hydroalcoolique pour la peau saine	flacon 500 ml	1	pour antisepsie des mains
Gants d'examen, non stériles	boîte de 100	1	taille M et L
Gants de chirurgie poudrés, stériles	paire	2	taille 7,5 et 8,5
Masque facial de chirurgie	unité	5	usage unique
Blouse chirurgicale stérile	unité	2	usage unique
Brosse à antisepsie	unité	1	usage unique
Collecteur d'aiguilles	unité	1	0,45 l
Sac de Déchet d'Activités de Soins à Risques	rouleau de	1	taille 20 l

Article	Présentation	Quantité	Remarques
Infectieux (DASRI)	25		
Urinal pour homme	unité	1	
Bassin de commodité	unité	1	
Vessie à glace en caoutchouc	unité	1	
Couverture de survie	unité	2	usage unique
Housse mortuaire	unité	1	
Sac en plastique	unité	2	petite dimension pour conservation dans la glace de pièces anatomiques d'amputation
<b>7. Matériel d'immobilisation et de contention</b>			
Attelle en aluminium malléable pour doigt	unité	1	
Attelle /orthèse rigide de poignet/main	unité	1	type Axmed® ou Lépine® (modèle bilatéral)
Echarpe de contention et d'immobilisation (épaule - bras)	unité	1	type Axmed®
Attelle complète de jambe	unité	1	Attaches rapides Velcro®
Orthèse de cheville rigide	unité	1	type Active Axmed® (modèle bilatéral)
Collier pour immobilisation cervicale rigide	set de 3 tailles	1	set de 3 tailles ou réglable
Attelle cervico-thoracique	unité	1	type KED®
Civière polyvalente treuillable	unité	1	avec dispositif de contention - type Bellisle®
Bande adhésive élastique (10 cm)	rouleau	1	
<b>8. Trousses de Premiers Secours<sup>8</sup></b>			
Compresses de gaze stériles	paquet de 5	2	taille moyenne
Chlorhexidine – Solution aqueuse	unidose 0,2 %	2	
Coussin Hémostatique	unité	1	type CHUT®
Bande de crêpe (10 cm)	rouleau 4 m	1	type Velpeau®
Bande auto-adhésive (10 cm)	rouleau 4 m	1	type Coheban®
Pansement adhésif stérile étanche	boîte	1	assortiment 3 tailles
Gel antiseptique hydroalcoolique pour la peau saine	flacon 75ml	1	
Gants d'examen, non stériles	paire	4	taille M et L
<b>9. Matériel de téléconsultation cardiologique</b>			
Appareil d'enregistrement ambulatoire et événementiel de tracés ECG avec transmission par INMARSAT ou HF, comprenant : - le branchement au réseau INMARSAT ou à la HF avec une solution d'envoi de mail - le matériel permettant d'effectuer les 12 dérivations 12 pistes	unité	1	pour les navires sans médecin
<b>10. Sac médical d'urgence</b>			
Sac médical d'urgence		1	Voir annexe 217-3.A.4

### COMPLEMENT PASSAGERS 3 : Médicaments

Dénomination commune internationale	Voie d'administration	Forme composition	Quantité	Liste
<b>1. Cardiologie</b>				
Epinéphrine	parentérale	ampoule 1 mg / 1 ml	10	I
Furosémide	parentérale	ampoule 20 mg / 2 ml	4	II
Trinitrine	sublinguale	flacon pulvérisation 0,15 mg /	1	II

<sup>8</sup> Trousse étanche, à positionner dans des lieux appropriés - 1 trousse par tranche de 100 passagers, avec un maximum de 3



Dénomination commune internationale	Voie d'administration	Forme composition	Quantité	Liste
		dose		
Ticagrelor	orale	comprimé 90 mg	10	I
Enoxaparine sodique	sous-cutanée	seringue pré-remplie 8 000 UI antiXa / 1 ml	4	I
<b>2. Gastro-Entérologie</b>				
Métopimazine	orale	lyophilisat oral 7,5 mg	16	II
<b>3. Antalgiques - Antipyrétiques - Antispasmodiques – Anti-inflammatoires</b>				
Paracétamol	sublinguale	lyophilisat oral 500 mg	16	
Paracétamol	orale	gélule 500 mg	32	
Phloroglucinol	sublinguale	lyophilisat oral 80 mg	20	
Kétoprofène	orale	comprimé 100 mg LP	20	II
Kétoprofène	parentérale (intramusculaire)	ampoule 100 mg / 2 ml	2	II
Morphine chlorhydrate	parentérale	ampoule 10 mg / 1 ml	5	Stupéfiant
Naloxone	parentérale	ampoule 0,4 mg / 1 ml	5	I
<b>4. Psychiatrie - Neurologie</b>				
Dimenhydrinate	orale	Comprimé 50 mg	30	
Diazépam	parentérale	ampoule 10 mg / 2 ml	6	I
<b>5. Allergologie</b>				
Prednisolone	sublinguale	lyophilisat oral 20 mg	20	I
Méthylprednisolone	parentérale	ampoule 40 mg / 2 ml	5	I
<b>6. Pneumologie</b>				
Terbutaline	nébulisation	solution inhalation 5 mg / 2 ml (unidose)	20	I
Ipratropium bromure	nébulisation	solution inhalation 0,5 mg/ 2 ml (unidose)	20	I
<b>7. Infection - Parasitologie</b>				
Ceftriaxone	parentérale (intramusculaire)	ampoule 1 g / 3,5 ml	1	I
<b>8. Gynéco-Obstétrique</b>				
Oxytocine	parentérale	ampoule 5 UI / 1 ml	4	II
Misoprostol	orale	comprimé 200 µg	8	I
Acide Tranexanique	orale	Ampoule 1 g / 10 ml	5	I
<b>9. Réanimation</b>				
Eau pour préparation injectable	parentérale	ampoule 20 ml	10	
<b>10. Pédiatrie</b>				
Paracétamol	orale	poudre pour suspension buvable sachet 100 mg	10	
Paracétamol	rectale	suppositoire 100 mg (sécable)	10	
Ibuprofène	orale	suspension buvable 20 mg / ml flacon 200 ml	2	
Soluté réhydratation orale	orale	sachet 7 g	20	
Racécadotril nourrisson	orale	sachet 10 mg	30	I
Métopimazine	rectale	suppositoire 5 mg (sécable)	20	II

### COMPLEMENT PASSAGERS 3 : Matériel médical et objets de pansement

Article	Présentation	Quantité	Remarques
<b>1. Matériel de réanimation</b>			
Défibrillateur Automatisé Externe	unité	1	avec 2 sets d'électrodes et 1 tapis isolant
Oxygène médical	bouteille de 5 l	1	bouteille munie d'un robinet

Article	Présentation	Quantité	Remarques
	200 bars		avec manodétendeur-débitmètre de 0 à 15 L. / min et prises normalisées
Insufflateur manuel avec réservoir à oxygène	unité <sup>2</sup>	1	ballon auto remplisseur à valve unidirectionnelle type Ambu®
Masque facial pour insufflateur manuel, taille 5 (adulte)	unité <sup>2</sup>	1	usage unique
Masque facial pour insufflateur manuel, taille 3 (pédiatrie)	unité <sup>2</sup>	1	usage unique
Canule oro-pharyngée tailles 1 et 2 (pédiatrie)	unité <sup>2</sup>	1	type Guedel®
Aspirateur de mucosité fonctionnant à pied, à main ou de façon automatique, avec tuyau d'aspiration	unité <sup>2</sup>	1	type Ambu® Twin Pump
Sonde d'aspiration buccale	unité <sup>2</sup>	2	CH 26
Masque à oxygène à haute concentration (adulte) avec tubulure	unité <sup>2</sup>	2	usage unique
Masque aérosol pour nébulisation de médicaments (adulte) avec tubulure	unité	2	usage unique
Masque aérosol pour nébulisation de médicaments (pédiatrie) avec tubulure	unité	2	usage unique
<b>2. Pansements et matériel de suture</b>			
Set à Pansement : - 1 paire de ciseaux droits à bouts pointus - 1 Champ stérile non troué - 1 Pince Kocher - 1 Pince anatomique à mors fins - 1 pince à disséquer à griffes - Compresses stériles	set stérile	1	usage unique
Compresses hydrogel 40 cm x 55 cm	unité	1	type BurnAid®
Compresses hydrogel 20 cm x 20 cm	unité	1	type BurnAid®
Agrafeuse à peau	unité	1	type Precise 3 M® usage unique
Ote-agrafe	unité	1	type 3 M® - usage unique
<b>3. Instruments</b>			
Bistouri lame n°11	unité	1	usage unique
Pince hémostatique à griffes	set stérile <sup>2</sup>	1	type "Halstead"
Set Hémorragie comprenant : - Garrot Tourniquet - Pansement compressif - Bande granulés hémostatiques	unité <sup>2</sup>	1	set type 4BC® bande type Chito-SAM®
<b>4. Matériel d'examen et de surveillance médicale</b>			
Tensiomètre	unité <sup>2</sup>	1	automatique à brassard huméral
Oxymètre de pouls	unité <sup>2</sup>	1	
Thermomètre médical digital	unité	1	à utilisation axillaire, buccale et rectale
Lecteur de glycémie capillaire	unité <sup>2</sup>	1	
Bandelettes réactives pour glycémie capillaire (compatible avec lecteur)	boîte <sup>2</sup>	1	avec lancettes capillaires sécurisées, conditionnées à l'unité et non en barillet
<b>5. Matériel d'injection, de perfusion, de ponction et de sondage</b>			
Aiguille à injection sous-cutanée stérile (25 G – 0,5 x 16)	unité	1	usage unique
Aiguille à injection intra-musculaire stérile (21 G – 0,8 x 40)	unité	1	usage unique
Aiguille à injection stérile (19 G – 1,1 x 40) : trocart	unité	1	usage unique
Seringue 5 ml	unité	1	usage unique

Article	Présentation	Quantité	Remarques
Seringue 10 ml	unité	1	usage unique
Canule rectale	unité	1	usage unique
<b>6. Matériel médical général</b>			
Gel antiseptique hydroalcoolique pour la peau saine	flacon 500 ml	1	pour antiseptie des mains
Gants d'examen non stériles	boîte de 100	1	taille M et L
Collecteur d'aiguilles	unité	1	0,45 litre
Sac de Déchet d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI)	rouleau de 25	1	taille 20 L
Urinal pour homme	unité	1	
Bassin de commodité	unité	1	
Couverture de survie	unité	1	usage unique
<b>7. Matériel d'immobilisation et de contention</b>			
Attelle /orthèse rigide poignet/main	unité	1	type Axmed® ou Lépine® (modèle bilatéral)
Echarpe de contention et d'immobilisation épaule - bras	unité	1	type Axmed®
Collier pour immobilisation cervicale rigide	set de 3 tailles	1	set de 3 tailles ou réglable
Attelle cervico-thoracique	unité	1	type KED®
Attelle complète de jambe	unité	1	Attaches rapides Velcro®
Civière polyvalente treuillable	unité	1	type Bellisle® avec dispositif de contention
Bande adhésive élastique (10 cm)	rouleau	1	
Suspensoir avec sangles	unité	1	
<b>8. Trousses de premier secours<sup>8</sup></b>			
Compresses de gaze stériles	paquet de 5	2	taille moyenne
Chlorhexidine – Solution aqueuse	unidose 0,2 %	2	
Coussin Hémostatique	unité	1	type CHUT®
Bande de crêpe (10 cm)	rouleau de 4 m	1	type Velpeau®
Bande auto-adhésive (10 cm)	rouleau de 4 m	1	type Coheban®
Pansement adhésif stérile étanche	boîte	1	assortiment 3 tailles
Gel antiseptique hydroalcoolique pour la peau saine	flacon 75ml	1	
Gants d'examen non stériles	paire	4	taille M et L
<b>9. Matériel de téléconsultation cardiologique</b>			
Appareil d'enregistrement ambulatoire et événementiel de tracés ECG avec transmission par INMARSAT ou HF, comprenant : - le branchement au réseau INMARSAT ou à la HF avec une solution d'envoi de mail. - le matériel permettant d'effectuer les 12 dérivations 12 pistes.	unité	1	pour les navires sans médecin
<b>10. Sac médical d'urgence</b>			
Sac médical d'urgence		1	Voir annexe 217-3.A.4

### COMPLEMENT PASSAGERS 4 : Médicaments

Dénomination commune internationale	Voie d'administration	Forme composition	Quantité	Liste
<b>1. Allergologie</b>				
Epinéphrine <sup>9</sup>	parentérale	seringue préremplie - 0,3 mg / 0,3 ml	2	I
Prednisolone	sublinguale	lyophilisat oral 20 mg	20	I
<b>2. Pneumologie</b>				

<sup>9</sup> Les navires effectuant des dessertes régulières de très courte durée, inférieure à une demi-heure, ne sont pas astreints à l'emport de ces articles.

Dénomination commune internationale	Voie d'administration	Forme composition	Quantité	Liste
Terbutaline <sup>9</sup>	nébulisation	solution inhalation 5 mg / 2 ml unidose	20	I
Ipratropium bromure <sup>9</sup>	nébulisation	solution inhalation 0,5 mg/ 2 ml unidose	20	I

### COMPLEMENT PASSAGERS 4 : Matériel médical et objets de pansement

Article	Présentation	Quantité	Remarques
<b>1. Matériel de réanimation</b>			
Canule oro-pharyngée taille 1 et 2 (pédiatrie)	unité	1	Type Guedel <sup>®</sup>
Oxygène médical <sup>9</sup>	bouteille de 2 l 200 bars	1	bouteille munie d'un robinet avec manodétenteur-débitmètre de 0 à 15 L. / min et prises normalisées
Insufflateur manuel avec réservoir à oxygène <sup>9</sup>	unité	1	Ballon auto remplisseur à valve unidirectionnelle type Ambu <sup>®</sup>
Masque facial pour insufflateur manuel, taille 5 (adulte) <sup>9</sup>	unité	1	usage unique
Masque facial pour insufflateur manuel, taille 3 (pédiatrie) <sup>9</sup>	unité	1	usage unique
Aspirateur de mucosité fonctionnant à pied, à main ou de façon automatique, avec tuyau d'aspiration <sup>9</sup>	unité	1	type Ambu <sup>®</sup> Twin Pump
Sonde d'aspiration buccale <sup>9</sup>	unité	1	CH 26
Masque à oxygène à haute concentration (adulte) avec tubulure <sup>9</sup>	unité	1	usage unique
Masque aérosol pour nébulisation de médicaments (adulte) avec tubulure <sup>9</sup>	unité	1	usage unique
Masque aérosol pour nébulisation de médicaments (pédiatrie) avec tubulure <sup>9</sup>	unité	1	usage unique
<b>2. Défibrillateur Automatisé Externe<sup>10</sup></b>			
Défibrillateur automatisé externe	unité	1	avec 2 sets d'électrodes et 1 tapis isolant
<b>3. Matériel d'examen et de surveillance médicale</b>			
Tensiomètre	unité	1	automatique à brassard huméral
Oxymètre de pouls <sup>9</sup>	unité	1	
Lecteur de glycémie capillaire <sup>9</sup>	unité	1	
Bandelettes réactives pour glycémie capillaire (compatible avec lecteur) <sup>9</sup>	boîte	1	avec lancettes capillaires sécurisées, conditionnées à l'unité et non en barillet
<b>4. Trousses de premier secours<sup>8</sup></b>			
Compresse de gaze stériles	paquet de 5	2	taille moyenne
Chlorhexidine – Solution aqueuse	unidose 0,2 %	2	
Coussin Hémostatique	unité	1	type CHUT <sup>®</sup>
Bande de crêpe (10 cm)	rouleau de 4 m	1	type Velpeau <sup>®</sup>
Bande auto-adhésive (10 cm)	rouleau de 4 m	1	type Coheban <sup>®</sup>
Pansement adhésif stérile étanche	boîte	1	assortiment 3 tailles
Gel antiseptique hydroalcoolique pour la peau saine	flacon 75ml	1	
Gants d'examen non stériles	paire	4	taille M et L

<sup>10</sup> Ce matériel est obligatoire lorsque le navire est autorisé à transporter 400 passagers et plus.

# ANNEXE 217-3.A.3 MODELE DE REGISTRE DES MEDICAMENTS

(arrêtés des 23/01/04 25/09/07 et 09/02/11)

Navire :  
Armement :  
Pavillon :  
Port d'attache :

Dotation Médicale : A B C P1 P2 P3 P4

Principe actif Dénomination Commune Internationale	Nom de spécialité ou générique	Voie d'administration	Forme - Composition	Quantité réglementaire	Quantité existante	Date de péréemption	Liste
<b>1 - Cardiologie</b>							
Atropine		parentérale	ampoule 0,5 mg / 1 ml	10			I
Epinéphrine		parentérale	ampoule 1 mg / 1 ml	10			I
Furosémide		parentérale	ampoule 20 mg / 2 ml	10			II
Trinitrine		buccale	flacon pulvérisation 0,15 mg / dose	2			II
Isosorbide dinitrate		orale	comprimé 20 mg LP	60			II
<b>2 - Gastro-entérologie</b>							
Charbon et levure		orale	gélule 100 mg	100			
Hydroxydes d'aluminium et de magnésium		orale	comprimé 400 mg	120			
Nifuroxazide		orale	gélule 200 mg	56			II
<b>3 - Antalgiques, Antispasmodiques</b>							
Paracétamol		orale	lyophilisat oral 500 mg	32			
Paracétamol		orale	gélule 500 mg	100			
Tramadol (opioïde)		orale	Comprimé orodispersible 50 mg	30			I
Morphine chlorhydrate		parentérale	ampoule 10 mg / ml	10			Stupéfiant
<b>7) - Infectiologie Parasitologie</b>							
Amoxicilline		orale	gélule 500 mg	48			I
Amoxicilline + Acide Clavulanique		orale	comprimé 500 mg	48			I
Azithromycine		orale	comprimé 250 mg	12			I

Lieu et date :

Signature du capitaine :

Visa de l'Autorité compétente :

## ANNEXE 217-3.A.4 SAC MÉDICAL D'URGENCE

(arrêtés des 23/01/04 et 25/09/07)

Le sac médical d'urgence doit être présent à bord des navires à passagers n'ayant pas obligation d'embarquer un médecin au titre de l'article 217-2.02.

La présence du sac médical d'urgence n'est pas obligatoire sur les navires de desserte côtière et les vedettes à passagers qui ne sont jamais à plus d'une heure d'un port.

En cas d'urgence médicale sur les navires à passagers n'ayant pas obligation d'embarquer un médecin, le capitaine peut faire appel à un médecin éventuellement présent parmi les passagers.

Cette compétence médicale peut permettre d'améliorer l'efficacité des soins médicaux dispensés aux passagers blessés/malades, à conditions que :

- L'appel d'un médecin ne retarde pas les premiers soins que doit dispenser le personnel du navire en attendant l'arrivée du médecin ; et que
- Le Capitaine prenne toutes les mesures raisonnables pour vérifier les qualifications de la personne qui se présente comme médecin avant de l'autoriser à dispenser des soins médicaux au patient.

Le « Sac Médical d'Urgence » permet l'intervention du médecin en situation d'urgence car le patient doit être traité immédiatement sur place avant d'être transféré à l'infirmerie du navire pour recevoir des soins médicaux complémentaires. En l'absence de médecin, il pourra être utilisé par un infirmier/infirmière diplômé(e), un personnel paramédical qualifié ou le personnel responsable des soins à bord, après téléconsultation médicale.

Ce « Sac Médical d'Urgence » doit :

1. Être portable ;
2. Contenir les médicaments et le matériel médical essentiels pour faire face à une urgence médicale immédiatement, ainsi que les indications nécessaires pour son utilisation ;
3. Être conservé dans un endroit sûr ;
4. Porter une étiquette avec la mention suivante : « les médicaments de ce sac doivent être utilisés par un médecin qualifié ou un infirmier/une infirmière diplômés, un personnel paramédical qualifié ou le personnel du navire ayant la charge des soins médicaux à bord sous le contrôle direct d'un médecin à bord du navire ou après consultation/préscription télémédicale par un service de consultation télémédicale (par exemple le CCMM) et ;
5. Être conservé sous la garde ou la responsabilité du Capitaine. Son contenu sera régulièrement vérifié ; il sera rendu compte de tout médicament ou matériel utilisé en situation d'urgence et ce médicament ou matériel devra être remplacé dès que possible. Une fiche d'observation médicale sera renseignée pour toute utilisation.

Conformément aux règles de l'OMI (STCW)/OIT, le Capitaine reste la seule personne responsable de la décision finale (soins à bord, déroutement du navire, évacuation médicale). Il/elle peut à tout moment obtenir une consultation télé-médicale auprès du CCMM soit pour confirmer les mesures préconisées par le passager médecin soit pour aider l'infirmier/infirmière, le personnel paramédical ou le personnel du navire à dispenser les meilleurs soins médicaux possibles. Une téléconsultation avec un tel Centre officiel offre une protection au malade, au capitaine du navire et au passager médecin.

Les deux ampoules de morphine du sac doivent être stockées dans le coffre du commandant. Les médicaments et matériel du sac peuvent être prélevés sur la dotation réglementaire du bord quand ils y sont inscrits.

### SAC MÉDICAL D'URGENCE : médicaments

Principe Actif Dénomination Commune Internationale (DCI) (* ) Groupe Générique	Voie d'Administration	Forme Composition	Quantité	Liste
<b>1. Cardiologie</b>				
Atropine	parentérale	ampoule 0,5 mg / 1 ml	2	I
Epinéphrine	parentérale	ampoule 1 mg / 1 ml	2	I
Epinéphrine	parentérale	ampoule 5 mg/5 ml	5	I
Furosémide	parentérale	ampoule 20 mg / 2 ml	4	II
Trinitrine	buccale	flacon pulvérisation 0,15 mg / dose	1	II
Digoxine	parentérale	ampoule 0,5 mg / 2 ml	2	I
Amiodarone	parentérale	ampoule 150 mg / 3 ml	2	I
Adénosine triphosphate	parentérale	ampoule 20 mg / 2 ml	2	I
Magnésium Sulfate	parentérale	ampoule 1,5 g / 10 ml	2	
Atenolol	parentérale	ampoule 5 mg / 10 ml	1	I
Urapidil	parentérale	ampoule 25 mg / 5 ml	2	I
Héparine	parentérale	flacon 25 000 UI / 5 ml	1	I
Acide acétylsalicylique	parentérale	ampoule 500 mg	1	
<b>2. Gastro-Entérologie</b>				
Ondansetron	parentérale	ampoule 4 mg / 2 ml	4	I
<b>3. Antalgiques - Antipyrétiques - Antispasmodiques – Anti-inflammatoires</b>				
Kétoprofène (*)	parentérale	ampoule 100 mg IV ou IM	1	II
Paracétamol	parentérale	flacon 1 g / 100 ml	1	II
Morphine chlorhydrate	parentérale	ampoule 10 mg / 1 ml	2	Stupéfiant
<b>4. Psychiatrie - Neurologie</b>				
Diazépam	parentérale	ampoule 10 mg / 2 ml	2	I
Loxapine	parentérale	ampoule 50 mg / 2 ml	2	I
Naloxone	parentérale	ampoule 0,4 mg / ml	5	I
<b>5. Allergologie</b>				
Méthyl prednisolone	parentérale	ampoule 120 mg	1	I
Hydroxyzine	parentérale	ampoule 100 mg / 2 ml	1	I
<b>6. Pneumologie</b>				
Salbutamol	inhalation	flacon pressurisé 100 mcg / bouffée - 200 doses	1	I
Salbutamol	parentérale	ampoule 0,5 mg / 1 ml	2	I
Salbutamol	nébulisation	unidose 5mg/2ml	2	I
Béclométasone	inhalation	flacon pressurisé 250 mg / dose	1	I

Principe Actif Dénomination Commune Internationale (DCI) (* ) Groupe Générique	Voie d'Administration	Forme Composition	Quantité	Liste
<b>7. Réanimation</b>				
Oxygène médical	inhalation	bouteille 200 bars (2 l), munie d'un robinet avec manodétenteur-débitmètre de 0 à 15 l. / min et prises normalisées	1	
Chlorure de sodium	parentérale	solution pour perfusion 0,9 % 250 ml	2	
Glucose	parentérale	solution pour perfusion 5 % 250 ml	2	
Hydroxyéthylamidon	parentérale	solution pour perfusion, poche 500ml	3	
Glucose hypertonique	parentérale	ampoule 30 % - 10 ml	5	
Eau pour préparation injectable	parentérale	ampoule 20 ml	2	

### SAC MÉDICAL D'URGENCE : Matériel

Article	Présentation	Quantité	Remarques
<b>1. Matériel de réanimation</b>			
Insufflateur manuel avec masque facial (taille 4 & 5) et réservoir à oxygène	unité	1 <sup>11</sup>	Type Ambu ®
Canules de « Guedel » (taille 3 et 4)	unité	111	
Pompe d'aspiration manuelle pour désobstruction des voies aériennes supérieures	unité	111	Type Ambu® Twin Pump
Canule d'aspiration « Yankauer »	unité	2	
Sonde d'aspiration	unité	2	Calibre 14 FG
Masque à oxygène adulte (à haute & moyenne concentration) avec tubulure	unité	2	Usage unique
Nébuliseur avec masque aérosol et tubulure	unité	2	Usage unique
Laryngoscope avec lames Mc. Intosh	unité	1	Petite, moyenne, grande
Sonde endotrachéale	unité	1	Taille : 5, 6, 7, 8
Pinces de Magill	unité	1	
Mandrin flexible pour sonde endotrachéale	unité	1	
<b>2. Instruments</b>			
Ciseaux universels	unité	1	Type Jesko ®
Ciseaux droit à pansement	Set stérile	1	Usage unique
Clamp ombilical	unité	1	Usage unique
Gants de chirurgie poudrés, stériles	paire	2	Taille 7,5 et 8,5
Set de drainage thoracique avec valve double aspirante/foulante	Set stérile	1	Recommandé
<b>3. Matériel d'examen et de surveillance médicale</b>			
Lampe stylo	unité	1	
Bandelettes réactives pour glycémie capillaire (AVEC LECTEUR)	boîte	1	Avec lancettes capillaires sécurité
Stéthoscope	unité	1	
Tensiomètre	unité	1	Automatique à brassard huméral
Gants d'examen, non stériles	paire	2	Taille M et L
Fiche d'observation médicale	unité	2	Pour téléconsultation médicale
<b>4. Matériel d'injection et de perfusion</b>			
Compresses de gaze stériles	paquet de 5	2	Taille moyenne

<sup>11</sup> Si déjà présent dans la dotation du navire, un seul exemplaire est obligatoire à bord, conditionné dans le Sac Médical d'Urgence.



Chlorhexidine – Benzalkonium. Chl. – Alco. Benzylique	locale	1	Flacon 40 ml
Article	Présentation	Quantité	Remarques
Aiguille à injection stérile :			Usage unique
- sous-cutanée (25 G – 0,5 x 16)	unité	4	
- intra-veineuse (23 G – 0,6 x 25)	unité	4	
- intra-musculaire (21 G – 0,8 x 40)	unité	4	
- trocards (19 G – 1,1 x 40)	unité	4	
Champ adhésif transparent (10 cm x 14 cm)	unité	2	Fixation de cathéter
Cathéter IV court :			
- 20 G		2	
- 18 G		2	
- 16 G		2	
Seringue :			Usage unique
- 1 ml	unité	2	
- 5 ml	unité	2	
- 10 ml	unité	2	
Nécessaire à perfusion	Set stérile	2	Avec site d'injection
Garrot en caoutchouc pour voie veineuse	unité	1	
Collecteur d'aiguilles	unité	1	0,45 l.
<b>5. Trousse de Premiers Secours</b>			
Compresse de gaze stériles	paquet de 5	2	Taille moyenne
Chlorhexidine – Solution aqueuse	unidose 0,05 %	2	
Coussin Hémostatique	unité	1	Type CHUT® (1)
Bande de crêpe (10 cm)	rouleau de 4 m	1	Type Velpeau® (1)
Bande auto-adhésive (10 cm)	rouleau de 4 m	1	Type Coheban® (1)
Pansement adhésif	boîte	1	Assortiment 3 tailles
Gants d'examen, non stériles	paire	4	Taille M et L
<b>6. Matériel de téléconsultation cardiologique <sup>12</sup></b>			
Appareil d'enregistrement ambulatoire et événementiel de tracés ECG avec transmission par INMARSAT ou HF comprenant :	unité	1 <sup>13</sup>	Possibilité de branchement sur l'ordinateur du bord non obligatoire.
- le branchement au réseau INMARSAT ou HF			
- le matériel permettant d'effectuer les dérivations standard classiques aux membres			

<sup>12</sup> En l'absence d'autre appareil électrocardiogramme/scope avec fonction de télétransmission.

<sup>13</sup> Si déjà présent dans la dotation du navire, un seul exemplaire est obligatoire à bord, conditionné dans le Sac Médical d'Urgence.

## ANNEXE 217-3.A.5 Bon de commande type pour constitution / renouvellement des dotations

(arrêtés des 23/01/04, 25/09/07 et 16/09/09)

### DOTATION A : Médicaments

*Service de Santé des Gens de Mer - Direction des Affaires Maritimes*

<b>Armement :</b> <b>Navire :</b> <b>Nom du Capitaine / Armateur :</b> <b>Adresse :</b>	Etablissement Pharmaceutique/Pharmacien				
	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 75%; border-left: none;"><b>Nom :</b></td> <td style="border-left: none; text-align: right;">(Tampon humide)</td> </tr> <tr> <td style="border-left: none;"><b>Adresse :</b></td> <td style="border-left: none;"></td> </tr> </table>	<b>Nom :</b>	(Tampon humide)	<b>Adresse :</b>	
<b>Nom :</b>	(Tampon humide)				
<b>Adresse :</b>					

Numéro ATC	Dénomination commune internationale	Nom de la spécialité délivrée	Forme composition	Quantité réglementaire	Quantité demandée	Quantité délivrée	Liste
1. Cardiologie							
B01AC06	Acide acétylsalicylique		sachet 300 mg	20			
A03BA01	Atropine <sup>14</sup>		ampoule 0,5 mg / 1 ml	10			I
C01CA24	Epinéphrine <sup>14</sup>		ampoule 1 mg / 1 ml	10			I

<sup>14</sup> Existe en conditionnement sous forme de seringue pré-remplie.

C03CA01	Furosémide		ampoule 20 mg / 2 ml	10			II
C01DA02	Trinitrine		flacon pulvérisation 0,15 mg / dose	2			II
C01DA08	Isosorbide dinitrate		comprimé 20 mg	60			II
C08CA08	Nitrendipine		comprimé 10 mg	28			I
C07AB03	Aténolol		comprimé 50 mg	28			I
B01AC24	Ticagrelor		comprimé 90 mg	60			I
C01BD01	Amiodarone		comprimé 200 mg	30			I
C01BD01	Amiodarone <sup>15</sup>		ampoule 150 mg / 3 ml	3			I (g)
C02CA06	Enoxaparine sodique		seringue préremplie 10 000 UI antiXa / 1 ml	10			I
2. Gastro-Entérologie							
A02AD01	Hydroxydes d'aluminium et de magnésium		sachet suspension 460 mg, 400 mg	120			
A07BC05	Diosmectite		sachet 3 g	60			
A06AD15	Macrogol 4000		sachet 4 g	40			
C05AX04	Carraghénates, Dioxyde titane, Oxyde de zinc		suppositoire	24			
C05AX04	Carraghénates, Dioxyde titane, Oxyde de zinc, Lidocaïne 2%		tube crème 20 g	2			
A06AG20	Lavement hydrogénophosphates		flacon 130 ml unidose	4			

<sup>15</sup> Les médicaments à usage hospitalier sont délivrés aux navires conformément à l'Art. L5126-5 du code de santé publique modifié par l'Ordonnance n°2016-1729 du 15 décembre 2016.

A04AD05	Métopimazine		lyophilisat oral 7,5 mg	16			II
A07XA04	Racécadotril		gélule 100 mg	60			II
A02BC01	Oméprazole		comprimé 20 mg	28			II
A02BB01	Ondansetron		ampoule 4 mg / 2 ml	4			I
3. Antalgiques - Antipyrétiques - Antispasmodiques – Anti-inflammatoires							
N02BE01	Paracétamol		lyophilisat oral 500 mg	32			
N02BE01	Paracétamol		gélule 500 mg	100			
A03AX12	Phloroglucinol		lyophilisat oral 80 mg	30			
M04AC01	Colchicine		comprimé 1 mg	40			I
M01AE03	Kétoprofène		comprimé 100 mg LP	60			II
M01AE03	Kétoprofène		ampoule 100 mg / 2 ml	2			II
N02AX02	Tramadol		comprimé orodispersible 50 mg	60			I
N02AA01	Morphine chlorhydrate		ampoule 10 mg / 1 ml	10			Stupéfiant
V03AB15	Naloxone		ampoule 0,4 mg / 1 ml	10			I
4. Psychiatrie Neurologie							
R06AA02	Dimenhydrinate		comprimé 50 mg	30			
N05BB01	Hydroxyzine		comprimé 25 mg	30			I

N05CF01	Zopiclone		comprimé 7,5 mg	42			I
N06AB10	Escitalopram		comprimé 5 mg	28			I
N05BA01	Diazépam		comprimé 5 mg	40			I
N05BA01	Diazépam		ampoule 10 mg / 2 ml	6			I
N05AH01	Loxapine <sup>15</sup>		ampoule 50 mg / 2 ml	10			I
5. Allergologie							
R06AX27	Desloratadine		comprimé 5 mg	14			II
H02AB06	Prednisolone		lyophilisat 20 mg	40			I
H02AB04	Méthylprednisolone		ampoule 40 mg / 2ml	5			I
6. Pneumologie							
R05CB01	Acétylcystéine		sachet 200 mg	20			
R03AC02	Salbutamol		flacon pressurisé 100 µg/dose – 200 doses	2			I
R03AC03	Terbutaline		solution inhalation unidose 5 mg / 2 ml	20			I
R03AC03	Terbutaline		ampoule 0,5 mg / 1 ml	8			I
R03BB01	Ipratropium bromure		solution inhalation unidose 0,5 mg / 2 ml	20			I

7. Maladies infectieuses							
J01CA04	Amoxicilline		gélule 500 mg	48			I
J01CR02	Amoxicilline – Acide Clavulanique		comprimé 500 mg, 62,5 mg	96			I
J01FA10	Azithromycine		comprimé 250 mg	12			I
J01DA13	Ceftriaxone		ampoule 1 g / 3,5 ml	6			I
J01GB03	Gentamicine		ampoule 160 mg / 2 ml	4			I
J01MA12	Levofloxacine		comprimé 500 mg	20			I
J01XD01	Métronidazole		comprimé 250 mg	40			I
J05AB11	Valaciclovir		comprimé 500 mg	42			I
P02CA03	Albendazole		comprimé 400 mg	4			I
P02CF01	Ivermectine		comprimé 3 mg	24			II
J05AH02	Oseltamivir		gélule 75 mg	60			I
J07CA01	Vaccin Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite (inactivé adsorbé)		seringue préremplie 0,5 ml	2			
8. Gynécologie							
G01AF05	Econazole		ovule 150 mg LP	2			
A02BB01	Misoprostol		comprimé 200 µg	8			I
B02AA02	Acide Tranexamique		ampoule buvable 1 g / 10 ml	10			I

9. Réanimation							
	Soluté de réhydratation orale		sachet 7 g	20			
B05XA03	Chlorure de sodium		solution pour perfusion 0,9% 500 ml	6			
B05XA02	Bicarbonate de Sodium		solution pour perfusion 1,4% 500 ml	1			
B05BA03	Glucose		Solution pour perfusion 5 % 500 ml	3			
B05AA07	Hydroxyethylamidon 130 000		solution pour perfusion 500 ml	3			
B05BA03	Glucose hypertonique		ampoule 30 % 10 ml	4			
A12BA01	Chlorure de Potassium		comprimé 600 mg	30			
V07AB	Eau pour préparation injectable		ampoule 20 ml	10			
10. Dermatologie							
D08AC02	Chlorhexidine		solution aqueuse 0,2 % unidosé 5ml	48			
D08AC02	Chlorhexidine		solution alcoolisée 0,5% flacon 125 ml	2			
D08AC52	Hexamidine – Chlorhexidine - Chlorocrésol		solution moussante	2			

D02AC	Vaseline stérilisée		pommade 20 g	10			
D06BA01	Sulfadiazine argentique		crème 50 g	4			
D01AC03	Econazole		crème – tube 30 g	3			
-	Ecran solaire		crème IP ≥ 30 - tube	4			
P03AX03	Malathion		lotion 0,5% - flacon 100ml	2			
P03AX01	Benzoate de benzyle (scabicide)		émulsion 10% - flacon 125 ml	4			
D06AX09	Mupirocine		pommade 2 % tube 15 g	3			I
D07AC01	Bétaméthasone		crème 0,1 % tube 15 g	2			I
11. Ophtalmologie							
S01AX07	Acide Borique - Borate de Sodium		collyre 18 mg, 12 mg / ml - unidose 10 ml	20			
S01AX08	Hexamidine		collyre 0,1 % - flacon 0,6 ml	20			
S01CA01	Dexaméthasone - Oxytétracycline		pommade ophtalmique 0,267 mg - 1,335 mg - unidose	24			I



S01AA16	Rifamycine		pommade ophtalmique 1 000 000 UI / 100 g – tube 5 g	2			I
S01AE03	Ciprofloxacine		collyre 0.3 % flacon - 5 ml -	2			I
S01BC01	Indométacine		Collyre 0.1 % - unidose -- 0.35 ml	20			I
S01AD03	Aciclovir		pommade 3 % - tube 4,5 g	1			I
S01FA01	Atropine		collyre 0,5% - flacon 10 ml	1			I
S01EB01	Isopto-pilocarpine		collyre 2 % - flacon - 10 ml	1			
S01HA02	Oxybuprocaine chlorhydrate		collyre 1,6 mg / 0,4 ml - unidose	20			I
S01JA01	Fluoresceïne		Collyre 0,5 % - unidose 0,4 ml	5			
S01EC01	Acétazolamide		comprimé 250 mg	24			I
12. Oto-Rhino-Laringologie et Stomatologie							
	Sérum physiologique		NaCl 0.9 % - unidose 5 ml	20			
S02DC	Xylène		solution auriculaire 500 mg / 10 ml	1			

S02DA01	Phénazone - Lidocaïne		solution auriculaire 16 g / 15 ml	1			
S02AA16	Ofloxacin		solution auriculaire 1,5 mg - unidose 0,5 ml	20			I
A01AB03	Chlorhexidine – Chlorobutanol		solution - 0,5 ml, 0,5 g - flacon 100 ml	12			
A01AD11	Amyléine Chlorhydrate - Lévo menthol		solution gingivale - 0,80 g, 0,80 mg - flacon, 4 ml	2			
13. Anesthésiques locaux							
N01BB02	Lidocaïne		solution injectable 1 % - flacon 20 ml	5			II
N01BB20	Lidocaïne - Prilocaine		patch - pansement adhésif cutané 5%	2			II
14. Prévention et traitement du paludisme : ces médicaments ne sont à emporter que si le navire navigue en zone à risque de paludisme.							
	Test de Détection Rapide de Plasmodium dans le sang par immuno-chromatographie HRP2 et Pan-LDH		Type : - Core Malaria® - Now® ICT Malaria - Palutop+ 4®	1 kit 25 tests			
P01BF05	Pipéraquline - Arténimol		comprimé 320 mg, 40 mg	12			I
P01BC01	Quinine		ampoule 250 mg / 2 ml	12			I
P01BB51	Atovaquone - Proguanil (Prophylaxie anti-paludéenne)		comprimé 250 mg, 100 mg	12			I
15. Accidents d'exposition au sang : Recommandé après évaluation du risque							

J05AR01	Lamivudine - Zidovudine		comprimé 150mg, 300mg	6			I
J05AR10	Lopinavir - Ritonavir		comprimé 200mg, 50mg	12			I

**Commande établie par le capitaine ou le responsable des soins à bord**

**Nom :**

**Fonction :**

*Signature*

### Procuration

**Le Capitaine / Armement :**

*Signature*

**donne procuration à : M./Mme.**

(nom - prénom)

*Signature*

### Dotation médicale B

Bon de Commande pour Constitution / Renouvellement  
Service de Santé des Gens de Mer - Direction des Affaires Maritimes

<b>Armement :</b> <b>Navire :</b> <b>Nom du Capitaine / Armateur :</b> <b>Adresse :</b>	<b>Etablissement Pharmaceutique/Pharmacien</b>
	<b>Nom :</b>  <b>Adresse :</b>
	(Tampon humide)

Numéro ATC	Dénomination commune internationale	Nom de la spécialité délivrée	Forme composition	Quantité réglementaire	Quantité demandée	Quantité délivrée	Liste
1. Cardiologie							
B01AC06	Acide acétylsalicylique		sachet 300 mg	20			
A03BA01	Atropine <sup>14</sup>		ampoule 0,5 mg / 1 ml	10			I
C01CA24	Epinéphrine <sup>14</sup>		ampoule de 1 mg / 1 ml	10			I
C03CA01	Furosémide		ampoule 20 mg / 2 ml	4			II
C01DA02	Trinitrine		flacon pulvérisation 0,15 mg / dose	1			II
C01DA08	Isosorbide dinitrate		comprimé 20 mg	60			II
C08CA08	Nitrendipine		comprimé 10 mg	28			I

Numéro ATC	Dénomination commune internationale	Nom de la spécialité délivrée	Forme composition	Quantité réglementaire	Quantité demandée	Quantité délivrée	Liste
C02CA06	Enoxaparine sodique		seringue préremplie 8 000 UI antiXa / 1 ml	4			I
2. Gastro-Entérologie							
A02AD01	Hydroxydes d'aluminium et de magnésium		sachet suspension 460 mg / 400 mg	40			
A07BC05	Diosmectite		sachet 3 g	30			
A06AD15	Macrogol 4000		sachet 4 g	20			
C05AX04	Carraghénates, Dioxyde titane, Oxyde de zinc		suppositoire	12			
C05AX04	Carraghénates, Dioxyde titane, Oxyde de zinc, Lidocaïne 2%		crème - tube 20 g	1			
A06AG20	Lavement hydrogénophosphates		flacon 130 ml unidose	1			
A04AD05	Métopimazine		lyophilisat oral 7,5 mg	16			II
A07XA04	Racécadotril		gélule 100 mg	40			II
A02BC01	Oméprazole		comprimé 20 mg	7			II
3. Antalgiques - Antipyrétiques - Antispasmodiques – Anti-inflammatoires							
N02BE01	Paracétamol		lyophilisat oral 500 mg	16			
N02BE01	Paracétamol		gélule 500 mg	100			
A03AX12	Phloroglucinol		lyophilisat oral 80 mg	20			
M01AE03	Kétoprofène		comprimé 100 mg LP	20			II

Numéro ATC	Dénomination commune internationale	Nom de la spécialité délivrée	Forme composition	Quantité réglementaire	Quantité demandée	Quantité délivrée	Liste
M01AE03	Kétoprofène		ampoule 100 mg / 2 ml	1			II
N02AX02	Tramadol		comprimé orodispersible 50 mg	30			I
N02AA01	Morphine chlorhydrate		ampoule 10 mg / 1 ml	10			Stupéfiant
V03AB15	Naloxone		ampoule 0,4 mg / 1 ml	10			I
4. Psychiatrie Neurologie							
R06AA02	Dimenhhydrinate		comprimé 50mg	30			
N05BB01	Hydroxyzine		comprimé 25 mg	30			I
N05BA01	Diazépam		ampoule 10 mg / 2 ml	6			I
N05AH01	Loxapine <sup>16</sup>		ampoule 50 mg / 2 ml	5			I
5. Allergologie							
R06AX27	Desloratadine		comprimé 5 mg	14			II
H02AB06	Prednisolone		lyophilisat 20 mg	20			I
6. Pneumologie							
R05CB01	Acétylcystéine		sachet 200 mg	20			

<sup>16</sup> Les médicaments à usage hospitalier sont délivrés aux navires conformément à l'Art. L5126-5 du code de santé publique modifié par l'Ordonnance n°2016-1729 du 15 décembre 2016.

Numéro ATC	Dénomination commune internationale	Nom de la spécialité délivrée	Forme composition	Quantité réglementaire	Quantité demandée	Quantité délivrée	Liste
R03AC02	Salbutamol		flacon pressurisé 200 doses 100 µg/bouffée	1			I
R03AC03	Terbutaline		solution inhalation unidosse 5 mg / 2 ml	20			I
R03AC03	Terbutaline		ampoule 0,5 mg / 1 ml	8			I
R03BB01	Ipratropium bromure		solution inhalation unidosse 0,5 mg / 2 ml	20			I
7. Maladies infectieuses							
J01CA04	Amoxicilline		gélule 500 mg	36			I
J01CR02	Amoxicilline – Acide Clavulanique		comprimé 500 mg, 62,5 mg	48			I
J01FA10	Azithromycine		comprimé 250 mg	12			I
J01MA12	Levofloxacin		comprimé 500 mg	10			I
J01XD01	Métronidazole		comprimé 250 mg	20			I
P02CF01	Ivermectine		comprimé 3 mg	24			II
J05AB11	Valaciclovir		comprimé 500 mg	42			I
8. Gynécologie							
G01AF05	Econazole		ovule 150 mg LP	2			
A02BB01	Misoprostol		comprimé 200 µg	8			I
B02AA02	Acide Tranexamique		ampoule buvable 1 g / 10 ml	10			I

Numéro ATC	Dénomination commune internationale	Nom de la spécialité délivrée	Forme composition	Quantité réglementaire	Quantité demandée	Quantité délivrée	Liste
9. Réanimation							
	Soluté de réhydratation orale		sachet 7 g	20			
V07AB	Eau pour préparation injectable		ampoule 20 ml	10			
10. Dermatologie							
D08AC02	Chlorhexidine		solution aqueuse 0,2 % unidose 5ml	32			
D08AC02	Chlorhexidine		solution alcoolisée 0,5 % flacon 125 ml	2			
D08AC52	Hexamidine – Chlorhexidine - Chlorocrésol		solution moussante 10 mg, 0,5 mg, 300 mg/100 ml- flacon 250 mg	1			
D02AC	Vaseline stérilisée		pommade - tube 20 g	1			
D06BA01	Sulfadiazine argentique		crème - tube 50 g	1			
D01AC03	Econazole		crème - tube 30 g	1			
D06AX09	Mupirocine		crème 2 % tube 15 g	1			I



Numéro ATC	Dénomination commune internationale	Nom de la spécialité délivrée	Forme composition	Quantité réglementaire	Quantité demandée	Quantité délivrée	Liste
D07AC01	Bétaméthasone		crème 0,1 % tube 15 g	1			I
11. Ophtalmologie							
S01AX07	Acide Borique - Borate de Sodium		collyre - 18 mg, 12 mg / ml - unidose 10 ml	20			
S01AX08	Hexamidine		collyre 0,1 % - flacon 0,6 ml	10			
S01CA01	Dexaméthasone - Oxytetracycline		pommade ophtalmique -0,267 mg - 1,335 mg, unidose	12			I
S01AA16	Rifamycine		pommade ophtalmique 1 000 000 UI / 100 g – tube de 5 g	1			I
S01EB01	Isopto-pilocarpine		collyre 2 % - flacon - 10 ml	1			
S01HA02	Oxybuprocaine chlorhydrate		collyre unidose - 1,6 mg / 0,4 ml	20			I
S01JA01	Fluoresceïne		Collyre 0,5 % - unidose 0,4 ml	5			
S01EC01	Acétazolamide		comprimé 250 mg	24			I
12. Oto-Rhino-Laringologie et Stomatologie							

Numéro ATC	Dénomination commune internationale	Nom de la spécialité délivrée	Forme composition	Quantité réglementaire	Quantité demandée	Quantité délivrée	Liste
	Sérum physiologique		NaCl 0.9 % unidoses 5 ml	20			
S02DC	Xylène		solution auriculaire 500 mg / 10 ml	1			
S02DA01	Phénazone - Lidocaïne		solution auriculaire 16 g / 15 ml	1			
S02AA16	Ofloxacine		solution auriculaire 1,5 mg - unidoses 0,5 ml	20			I
A01AB03	Chlorhexidine - Chlorobutanol		solution - 0,5 ml, 0,5 g - flacon 100 ml	2			
A01AD11	Amyléine Chlorhydrate - Lévométhol		solution gingivale - 0,80 g, 0,80 mg - flacon 4 ml	1			
13. Anesthésiques locaux							
N01BB02	Lidocaïne		solution injectable 1 % - 20 ml	1			II
N01BB20	Lidocaïne Prilocaine		patch - pansement adhésif cutané 5%	2			II
14. Prévention et traitement du paludisme : ces médicaments ne sont à emporter que si le navire navigue en zone à risque de paludisme.							
	Test de Détection Rapide de Plasmodium dans le sang par immuno-chromatographie HRP2 et Pan-LDH		Type : - Core Malaria® - Now® ICT Malaria - Palutop+ 4®	1 kit 25 tests			
P01BF05	Pipéraquline - Artémimol		comprimé 320 mg, 40 mg	12			I

Numéro ATC	Dénomination commune internationale	Nom de la spécialité délivrée	Forme composition	Quantité réglementaire	Quantité demandée	Quantité délivrée	Liste
P01BC01	Quinine		ampoule 250 mg / 2 ml	12			I
P01BB51	Atovaquone - Proguanil		comprimé 250 mg, 100 mg	12			I

**Commande établie par le capitaine ou le responsable des soins à bord**

Nom :

Fonction :

*Signature*

**Procuration**

**Le Capitaine / Armement :**

*Signature*

**donne procuration à : M./Mme.**

(nom - prénom) *Signature*

### Dotation médicale B restreinte

Pour les navires en deuxième catégorie de navigation et ne s'éloignant pas à plus de 60 milles marins des côtes

Bon de Commande pour Constitution / Renouvellement  
Service de Santé des Gens de Mer - Direction des Affaires Maritimes

<b>Armement :</b> <b>Navire :</b> <b>Nom du Capitaine / Armateur :</b> <b>Adresse :</b>	Etablissement Pharmaceutique/Pharmacien
	<b>Nom :</b>  <b>Adresse :</b>
	(Tampon humide)

Numéro ATC	Dénomination commune internationale	Nom de la spécialité délivrée	Forme composition	Quantité réglementaire	Quantité demandée	Quantité délivrée	Liste
1. Cardiologie							
B01AC06	Acide acétylsalicylique		sachet 300 mg	20			
A03BA01	Atropine <sup>14</sup>		ampoule 0,5 mg / 1 ml	10			I
C01CA24	Epinéphrine <sup>14</sup>		ampoule de 1 mg / 1 ml	10			I
C03CA01	Furosémide		ampoule 20 mg / 2 ml	4			II
C01DA02	Trinitrine		flacon pulvérisation 0,15 mg / dose	1			II
C01DA08	Isosorbide dinitrate		comprimé 20 mg	60			II
C08CA08	Nitrendipine		comprimé 10 mg	28			I

Numéro ATC	Dénomination commune internationale	Nom de la spécialité délivrée	Forme composition	Quantité réglementaire	Quantité demandée	Quantité délivrée	Liste
2. Gastro-Entérologie							
A02AD01	Hydroxydes d'aluminium et de magnésium		sachet suspension 460 mg / 400 mg	20			
A07BC05	Diosmectite		sachet 3 g	30			
C05AX04	Carraghénates - Dioxyde titane - Oxyde de zinc - Lidocaïne 2%		tube crème 20 g	1			
A04AD05	Métopimazine		lyophilisat oral 7,5 mg	8			II
A07XA04	Racécadotril		gélule 100 mg	20			II
A02BC01	Oméprazole		comprimé 20 mg	7			II
3. Antalgiques - Antipyrétiques - Antispasmodiques – Anti-inflammatoires							
N02BE01	Paracétamol		lyophilisat oral 500 mg	16			
N02BE01	Paracétamol		gélule 500 mg	16			
A03AX12	Phloroglucinol		lyophilisat oral 80 mg	20			
M01AE03	Kétoprofène		comprimé 100 mg LP	20			II
M01AE03	Kétoprofène		ampoule 100 mg / 2 ml	1			II
N02AX02	Tramadol		comprimé orodispersible 50 mg	30			I
N02AA01	Morphine chlorhydrate		ampoule 10 mg / 1 ml	10			Stupéfiant
V03AB15	Naloxone		ampoule 0,4 mg / 1 ml	10			I

Numéro ATC	Dénomination commune internationale	Nom de la spécialité délivrée	Forme composition	Quantité réglementaire	Quantité demandée	Quantité délivrée	Liste
4. Psychiatrie Neurologie							
R06AA02	Dimenhydrinate		comprimé 50mg	15			
N05BB01	Hydroxyzine		comprimé 25 mg	30			I
N05BA01	Diazépam		ampoule 10 mg / 2 ml	6			I
N05AH01	Loxapine		ampoule 50 mg / 2 ml	5			I
5. Allergologie							
R06AX27	Desloratadine		comprimé 5 mg	14			II
H02AB06	Prednisolone		lyophilisat 20 mg	20			I
6. Pneumologie							
R03AC02	Salbutamol		flacon pressurisé 200 doses 100 µg/bouffée	1			I
R03AC03	Terbutaline		solution inhalation unidose 5 mg / 2 ml	20			I
R03BB01	Ipratropium bromure		solution inhalation unidose 0,5 mg / 2 ml	20			I
7. Maladies infectieuses							
J01CA04	Amoxicilline		gélule 500 mg	24			I
J01CR02	Amoxicilline - Acide Clavulanique		comprimé 500 mg, 62,5 mg	24			I

Numéro ATC	Dénomination commune internationale	Nom de la spécialité délivrée	Forme composition	Quantité réglementaire	Quantité demandée	Quantité délivrée	Liste
J01FA10	Azithromycine		comprimé 250 mg	12			I
J01MA12	Levofloxacin		comprimé 500 mg	10			I
8. Réanimation							
	Soluté de réhydratation orale		sachet 7 g	10			
V07AB	Eau pour préparation injectable		ampoule 20 ml	10			
9. Dermatologie							
D08AC02	Chlorhexidine		solution aqueuse 0,2 % unidos 5ml	32			
D08AC52	Hexamidine - Chlorhexidine - Chlorocrésol		solution moussante 10 mg, 0,5 mg, 300 mg / 100 ml- flacon 250 mg	1			
D02AC	Vaseline stérilisée		pommade - tube 20 g	1			
10. Ophtalmologie							
S01AX07	Acide Borique - Borate de Sodium		collyre - 18 mg, 12 mg / ml - unidos 10 ml	16			
S01AA16	Rifamycine		pommade ophtalmique 1 000 000 UI : 100 g – tube 5 g	1			I

Numéro ATC	Dénomination commune internationale	Nom de la spécialité délivrée	Forme composition	Quantité réglementaire	Quantité demandée	Quantité délivrée	Liste
S01HA02	Oxybuprocaine chlorhydrate		collyre - 1,6 mg / 0,4 ml - unidose	20			I
S01JA01	Fluoresceïne		Collyre 0,5 % - unidose 0,4 ml	5			
11. Oto-Rhino-Laringologie et Stomatologie							
	Sérum physiologique		NaCl 0.9 % - unidose 5 ml	20			
S02DC	Xylène		solution auriculaire 500 mg / 10 ml	1			
A01AB03	Chlorhexidine - Chlorobutanol		solution - 0,5 ml / 0,5 g - flacon 100 ml	1			
12. Anesthésiques locaux							
N01BB02	Lidocaïne		solution injectable 1 % - flacon 20 ml	1			II
N01BB20	Lidocaïne - Prilocaine		patch - pansement adhésif cutané 5%	2			II

**Commande établie par le capitaine ou le responsable des soins à bord**

**Nom :**

**Fonction :**

*Signature*

#### Procuration

**Le Capitaine / Armement :**

*Signature*

**donne procuration à : M./Mme.**

(nom - prénom)

*Signature*



### Dotation médicale C

Bon de Commande pour Constitution / Renouvellement  
Service de Santé des Gens de Mer - Direction des Affaires Maritimes

<b>Armement :</b> <b>Navire :</b> <b>Nom du Capitaine / Armateur :</b> <b>Adresse :</b>	Etablissement Pharmaceutique/Pharmacien
	<b>Nom :</b>  <b>Adresse :</b>
	(Tampon humide)

Numéro ATC	Dénomination commune internationale	Nom de la spécialité délivrée	Forme composition	Quantité réglementaire	Quantité demandée	Quantité délivrée	Liste
1. Cardiologie							
B01AC06	Acide acétylsalicylique		sachet 300 mg	20			
C01DA02	Trinitrine		flacon pulvérisation - 0,15 mg / dose	1			II
C01CA24	Epinéphrine	parentérale	Seringue pré-remplie auto- injectable 0,3 mg / 0,3 ml	2			I
2. Gastro-Entérologie							
A02AD01	Hydroxydes d'aluminium et de magnésium		sachet suspension 460 mg, 400 mg	20			
A07BC05	Diosmectite		sachet 3 g	30			
C05AX04	Carraghénates - Dioxyde titane - Oxyde de zinc - Lidocaïne 2%		tube crème 20 g	1			

Numéro ATC	Dénomination commune internationale	Nom de la spécialité délivrée	Forme composition	Quantité réglementaire	Quantité demandée	Quantité délivrée	Liste
A04AD05	Métopimazine		lyophilisat oral 7,5 mg	8			II
A07XA04	Racécadotril		gélule 100 mg	20			II
3. Antalgiques - Antipyrétiques - Antispasmodiques – Anti-inflammatoires							
N02BE01	Paracétamol		lyophilisat oral 500 mg	32			
A03AX12	Phloroglucinol		lyophilisat oral 80 mg	10			
M01AE03	Kétoprofène		comprimé 100 mg LP	20			II
N02AX02	Tramadol		comprimé orodispersible 50 mg	10			I
4. Psychiatrie - Neurologie							
R06AA02	Dimenhydrinate		comprimé 50 mg	15			
N06BA01	Diazepam		comprimé 5 mg	40			I
5. Allergologie							
R06AX27	Desloratadine		comprimé 5 mg	14			II
H02AB06	Prednisolone		lyophilisat 20 mg	20			I
6. Pneumologie							
R03AC02	Salbutamol		flacon pressurisé 200 doses 100 µg / bouffée	1			I
7. Maladies infectieuses							
J01CR02	Amoxicilline - Acide Clavulanique		comprimé 500 mg / 62,5 mg	24			I

Numéro ATC	Dénomination commune internationale	Nom de la spécialité délivrée	Forme composition	Quantité réglementaire	Quantité demandée	Quantité délivrée	Liste
J01FA10	Azithromycine		comprimé 250 mg	12			I
8. Dermatologie							
D08AC02	Chlorhexidine		solution aqueuse 0,2 % unidose 5ml	16			
D08AC52	Hexamidine - Chlorhexidine - Chlorocrésol		solution moussante 10 mg, 0,5 mg, 300 mg / 100 ml- flacon 250 mg	1			
D02AC	Vaseline stérilisée		pommade - tube 20 g	1			
9. Ophtalmologie							
S01AX07	Acide Borique - Borate de Sodium		collyre - 18 mg, 12 mg / ml - unidose 10 ml	16			
S01AA16	Rifamycine		pommade ophtalmique 1 000 000 UI / 100 g – tube de 5 g	1			I
10. Oto-Rhino-Laringologie et Stomatologie							
	Sérum physiologique		NaCl 0.9 % - unidose 5 ml	20			
A01AB03	Chlorhexidine - Chlorobutanol		solution - 0,5 ml, 0,5 g - flacon 100 ml	1			

**Commande établie par le capitaine ou le responsable des soins à bord**

**Nom :**

**Fonction :**

*Signature*

**Procuration**

**Le Capitaine / Armement :**

*Signature*

**donne procuration à : M./Mme.**

(nom - prénom) *Signature*

**Dotation médicale C restreinte**

Pour les navires ne s'éloignant pas à plus de 20 milles marins des côtes  
et restant moins de 24 heures à la mer

Bon de Commande pour Constitution / Renouvellement  
Service de Santé des Gens de Mer - Direction des Affaires Maritimes

<b>Armement :</b> <b>Navire :</b> <b>Nom du Capitaine / Armateur :</b> <b>Adresse :</b>	<b>Etablissement Pharmaceutique/Pharmacien</b>	
	<b>Nom :</b>  <b>Adresse :</b>	(Tampon humide)

Numéro ATC	Dénomination commune internationale	Nom de la spécialité délivrée	Forme composition	Quantité réglementaire	Quantité demandée	Quantité délivrée	Liste
1. Cardiologie							
B01AC06	Acide acétylsalicylique		sachet 300 mg	20			
C01DA02	Trinitrine		flacon pulvérisation - 0,15 mg / dose	1			II
2. Gastro-Entérologie							
A07DA03	Lopéramide		lyophilisat oral 2 mg	16			
3. Antalgiques - Antipyrétiques - Antispasmodiques – Anti-inflammatoires							
N02BE01	Paracétamol		lyophilisat oral 500 mg	16			
N02AX02	Tramadol		comprimé orodispersible 50 mg	10			I

Numéro ATC	Dénomination commune internationale	Nom de la spécialité délivrée	Forme composition	Quantité réglementaire	Quantité demandée	Quantité délivrée	Liste
4. Dermatologie							
D08AC02	Chlorhexidine		solution aqueuse 0,2 % unidosse 5ml	16			
D02AC	Vaseline stérilisée		pommade - tube 20 g	1			
5. Ophtalmologie							
S01AX07	Acide Borique - Borate de Sodium		collyre - 18 mg, 12 mg / ml - unidosse 10 ml	16			

**Commande établie par le capitaine ou le responsable des soins à bord**

**Nom :**

**Fonction :**

*Signature*

**Procuration**

**Le Capitaine / Armement :**

*Signature*

**donne procuration à : M./Mme.**

(nom - prénom) *Signature*

## **ANNEXE 217-3.A.6 Fiche d'observation de télé consultation**

*(créée par arrêté du 23/01/04)*

Modèle de Fiche d'observation médicale de télé-consultation page suivante.

**FICHE D'OBSERVATION MÉDICALE  
Téléconsultation**Date :  
Heure :

Responsable des soins :

Fonction à bord :

**NAVIRE****NOM :****Indicatif Radio :****ARMEMENT :****Pavillon :**  F  Autre :**POSITION :****Type de navire :****COORDONNÉES  
:****PORT D'ORIGINE :****Date/Délai :****DESTINATION :****Date/Délai :****ESCALE PRÉVUE :****Date/Délai :****POSSIBLE :****Date/Délai :****PATIENT****NOM :****PRÉNOM :****Né(e) le :****Age :****Sexe :**  M  F**Nationalité :**  F Autre :**Fonction à bord :** Commandant Second capitaine Lieutenant Chef mécanicien Marin pêcheur Matelot Passager Plaisancier**N° Immatriculation :** Autre**COMMUNICATION CCMM**

<input type="checkbox"/> INMARSAT	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> CROSS	<input type="checkbox"/> Phonie
Tél./Télex :	Mini-M				<input type="checkbox"/> Conférence à 3	<b>Qualité liaison :</b> / 5
Fax :					<input type="checkbox"/> Relais	<input type="checkbox"/> Téléx <input type="checkbox"/> Fax
Code satellite	Phonie	Télex				
<input type="checkbox"/> Atlantique E	(0 00) 871	0581				
<input type="checkbox"/> Atlantique W	(0 00) 874	0584				
<input type="checkbox"/> Pacifique	(0 00) 872	0582				
<input type="checkbox"/> Océan Indien	(0 00) 873	0583				
			<input type="checkbox"/> OOSTENDE <input type="checkbox"/> BERNE <input type="checkbox"/> MONACO Radio			
			<b>APPELANT</b>			
			<input type="checkbox"/> Autre Station Radio :	<input type="checkbox"/> Commandant		
			<input type="checkbox"/> Tél./GSM :	<input type="checkbox"/> Second Capitaine		
			<input type="checkbox"/> Internet :	<input type="checkbox"/> Lieutenant		
			Mél :	<input type="checkbox"/> Patient		
				<input type="checkbox"/> Médecin		
				<input type="checkbox"/> Infirmier		

**CIRCONSTANCES****Date de début ou de survenue :** **MALADIE** **ACCIDENT** **INTOXICATION** **Volontaire** **Accidentelle***Histoire de la maladie**Lieu et Mécanisme**Lieu, Toxique et Mécanisme***ANTÉCÉDENTS****TRAITEMENT EN COURS****SOINS AVANT L'APPEL**





**OBSERVATION CLINIQUE**

3/5

POULS : /mn  
Pression artérielle : Hg / mm  
Fréquence respiratoire : /mn  
T° : °C  
Poids : kg  
Taille

**Electrocardiogramme** **Image**

*DIAGNOSTIC(S) ÉVOQUÉ(S) par le Médecin CCMM*

**TRAITEMENT PRESCRIT par le Médecin CCMM****PROBLÈMES**

- SOINS A BORD  
 SOINS A BORD avec Médecin

Rendez-vous pour prochain appel :

**Appel N° 2**

Date :  
Heure :

Tél.    Téléx    Fax  
 Mél

**Décision**

Soins à bord  
 SAB avec  
médecin  
 Débarquement  
 Déroutement  
 EVA Sanitaire  
 EVA Médicale

Rendez-vous pour prochain appel :

**Appel N° 3**

Date :  
Heure :

Tél.    Téléx    Fax  
 Mél

**Décision**

Soins à bord  
 SAB avec  
médecin  
 Débarquement  
 Déroutement  
 EVA Sanitaire  
 EVA Médicale

Rendez-vous pour prochain appel :

**Appel N° 4**

Date :  
Heure :

Tél.    Téléx    Fax  
 Mél

**Décision**

Soins à bord  
 SAB avec  
médecin  
 Débarquement  
 Déroutement  
 EVA Sanitaire  
 EVA Médicale

Rendez-vous pour prochain appel :

**Appel N° 5**

Date :

Heure :

- Tél.    Téléx    Fax  
 Mél

**Décision**

- Soins à bord  
 SAB avec  
médecin  
 Débarquement  
 Détournement  
 EVA Sanitaire  
 EVA Médicale

 **Rendez-vous pour prochain appel :****Appel N° 6**

Date :

Heure :

- Tél.    Téléx    Fax  
 Mél

**Décision**

- Soins à bord  
 SAB avec  
médecin  
 Débarquement  
 Détournement  
 EVA Sanitaire  
 EVA Médicale

 **Rendez-vous pour prochain appel :****DÉCISION FINALE**

Date :

Heure :

 **SOINS A BORD** **DÉBARQUEMENT à l'escale** **DÉROUTEMENT** **Accueil à quai****PORT :** Médicalisé Non Médicalisé **ÉVACUATION NON MÉDICALISÉE**

Pays si étranger :

 **ÉVACUATION MÉDICALISÉE****CROSS / MRCC :****Prévenu à :**      h

## Chapitre 217-4. DOCUMENTS MEDICAUX

### Article 217-4.01 Guides médicaux

*(modifié par arrêté du 09/02/11)*

Tout navire pratiquant une navigation de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> catégorie doit être pourvu du guide médical de bord agréé par le ministre chargé de la mer.

A bord de tout navire pratiquant une navigation de 4<sup>ème</sup> ou 5<sup>ème</sup> catégorie, chaque médicament, matériel médical ou antidote composant la dotation médicale doit être accompagné de la notice du fabricant.

Si le navire transporte des marchandises dangereuses, il doit être pourvu, en outre, de la dernière édition du guide O.M.I. des soins médicaux d'urgence à donner en cas d'accident dû à ces marchandises (G.S.M.U.).

### Article 217-4.02 Registre des stupéfiants

Le responsable des soins à bord est tenu d'assurer la comptabilité des médicaments classés « stupéfiants » sur un registre spécial, dit « registre des stupéfiants », portant en lettres et en chiffres les entrées et les sorties ainsi que les dates de prescription et le nom des bénéficiaires. Un tel registre est ouvert au nom du navire et authentifié par les détenteurs successifs de date à date. Il doit être présenté avec les ampoules vides pour le renouvellement de la dotation.

### Article 217-4.03 Cahier médical

*(modifié par arrêté du 25/09/07)*

1. Indépendamment du registre des stupéfiants prévu à l'article 217-4.02 ci-dessus, la personne procédant aux soins sous la responsabilité du capitaine inscrit au jour le jour, sur un cahier paraphé réservé à cet effet, tout événement médical survenu à bord en mentionnant le nom du patient, la mention "malade ou accident", l'existence ou non d'une consultation CCMM, la décision (soins à bord / débarquement / détournement / évacuation [port / hôpital]), le nom du responsable et la signature.

Ce cahier, qui ne doit comporter aucun élément de diagnostic relevant du secret médical, est visé par le capitaine à son débarquement ainsi que par le président de la commission de visite annuelle.

2. La tenue du cahier médical ne dispense pas le capitaine de l'inscription circonstanciée sur le livre de bord des événements de mer ayant ou pouvant avoir un effet sur la santé et la sécurité des marins travaillant à bord.

### Article 217-4.04 Questionnaire en cas d'accident

En cas d'accident corporel, le capitaine remplit le questionnaire conçu par la commission d'hygiène et de prévention des accidents du travail des gens de mer, et l'adresse au secrétaire du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions du travail (CHSCT) de l'entreprise d'armement maritime. Il en adresse une copie au médecin des gens de mer du port d'immatriculation du navire.

S'il n'existe pas de CHSCT, le questionnaire est adressé directement au médecin des gens de mer du quartier d'armement du navire.

### Article 217-4.05 Fiche d'observation médicale

Cette fiche est remplie chaque fois qu'une personne malade ou blessée nécessite une consultation ou une téléconsultation. Elle est conforme à la fiche d'observation de téléconsultation de l'annexe 217-3.A.6. Une copie est remise à sa demande à la personne concernée.

## Table des références

### Traités

guide O.M.I. des soins médicaux d'urgence à donner en cas d'accident dû à ces marchandises (G.S.M.U.).....	82
--	----

### Réglementations

arrêté du 11 septembre 1984 relatif à la validation de titres pour l'exercice de la profession d'infirmier (titres militaires) .....	7
arrêté du 21 décembre 2009 relatif aux règles sanitaires applicables aux activités de commerce de détail, d'entreposage et de transport de produits d'origine animale et denrées alimentaires en contenant.....	6
arrêté du 8 octobre 2013 relatif aux règles sanitaires applicables aux activités de commerce de détail, d'entreposage et de transport de produits et denrées alimentaires autres que les produits d'origine animale et les denrées alimentaires en contenant .....	6
article L5126-5 du Code de la santé publique .....	13
articles 215-1.12 et 215-1.17 .....	9
articles L. 4311-3 et L. 4311-4 du code de la santé publique.....	7
décret n° 84-810 modifié du 30 août 1984 .....	10